PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 30 mars 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant **l'icône** **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Prix des carburants. Le gouvernement fait des annonces : quels secteurs sont concernés par les aides ? - Tendance Ouest
- Carburants : des aides ciblées pour éviter la panne sèche sans creuser le déficit – Paris Normandie
- Village by CA Normandie : 4 nouveaux porteurs de projet intègrent le village – Normandinamik
- Export : la Normandie confirme son dynamisme en 2025 – Normandinamik

Sécurité

- Un bateau de pêche coule dans le port de Dieppe, d'importants moyens mobilisés pour le ramener à quai – ICI Normandie
- [Actualisé + vidéo] Yvetot. La grosse opération de gendarmerie n'est pas passée inaperçue : "Un bilan positif" - LCC
- Yvetot. Une quarantaine de pompiers, huit engins dont le poste de commandement et la grande échelle : que se passe-t-il à l'hôpital ?
- Entre Yvetot et Barentin. Cinq infractions relevées par les gendarmes lors d'un contrôle des trains – Le courrier cauchois

Faits divers

- Lycéennes havraises rapatriées en urgence : comment les familles hôtesses sont-elles recrutées ? – Paris Normandie
- Le Havre : quatre lycéennes dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre – Libération
- Quatre lycéennes du Havre dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre – ICI Normandie
- Seine-Maritime : des lycéennes du Havre dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre – Le Parisien
- Un dessinateur de presse reçoit de sérieuses menaces de mort : "Maintenant quand je sors de chez moi, je regarde à droite et à gauche" - France 3
- Il « finira comme ses copains de Charlie Hebdo » : menacé de mort, l'auteur d'une caricature sur la mort de Quentin Deranque porte plainte – Le Parisien

Grèves | Manifestations

- Cantine, périscolaire... des perturbations prévues dans les écoles de Rouen ce mardi - 76actu
- Menace de perte de poste : mobilisation devant l'école Richard-Simon de Dieppe – Paris Normandie
- VIDEO. "C'est quand même très violent psychologiquement" : la directrice d'une école de Rouen agressée, les enseignants en grève – France 3
- Grève du 31 mars : des perturbations dans les écoles et les services périscolaires à Rouen – ICI Normandie

- À Dieppe, manifestation au pied du pont Colbert, « sous surveillance citoyenne » - Paris Normandie
- "Je suis dubitatif" : à Dieppe, les habitants rassemblés pour exiger la réouverture du pont Colbert – IC Normandie

Actualité hospitalière

- Au CHU de Rouen, un management par "le supplice de la goutte d'eau" – Le Poulpe
- Menaces de mort, agressions physiques et verbales, remarques sexistes : des infirmières victimes de violences témoignent – France 3

Environnement

- "Cela a des effets néfastes sur la biodiversité" : pourquoi faut-il éviter de tailler sa haie entre mars et août ? France 3
- VIDEO. On a passé la soirée avec les agents de l'ONF qui comptent les cerfs en forêt de Roumare – France 3
- Une association havraise mise sur les drones pour sauver les faons de la mort- Paris Normandie
- Plus de 5 000 kg prévus pour le rempoissonnement en 2026 dans ces étangs de Seine-Maritime - 76actu

Loup

- Un loup repéré en Seine-Maritime : « un indice de présence isolé », selon la préfecture - InfoNormandie
- Près de Dieppe. La présence d'un loup identifiée, "aucune prédation" signalée à ce stade – Tendance Ouest
- Seine-Maritime : un loup repéré dans le pays de Bray, les services de l'État attestent de sa présence - ICI Normandie
- Seine-Maritime: un loup repéré dans le pays de Bray, le quatrième en six ans – BFMTv
- Un loup formellement identifié dans le Pays de Bray - France 3
- Seine-Maritime. La présence d'un loup a été identifiée cette semaine dans le département – LCC
- En Seine-Maritime, la présence d'un loup confirmée, aucune « prédation » signalée – Paris Normandie
- La présence d'un loup solitaire a été confirmée par la préfecture de Seine-Maritime dans le Pays de Bray - Le Réveil

Patrimoine

- La Ville de Rouen va racheter la maison Marrou : Nicolas Mayer-Rossignol fait sa première annonce en tant que maire réélu – France 3

Collectivités territoriales et équipements publics

- La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf prépare un budget « prudent » en continuant à investir – Paris Normandie
- Ancienne gendarmerie, école désaffectée, parcelle vide : Rives-en-Seine cherche des porteurs de projets – Paris Normandie
- Près d'Elbeuf : forcée de déménager, la bibliothèque municipale se réorganise - Journal d'Elbeuf

- « On est désabusés » : le torchon brûle entre le maire et l'opposition dans cette commune de Seine-Maritime – Le Réveil

Municipales 2026

- Fécamp. Une première séance qui donne le ton du mandat
- Fraîchement élu maire de Fécamp, David Roussel rejoint par ses adjoints, et déjà face à l'opposition – Paris Normandie

Acteurs publics

- Directive européenne sur la transparence salariale : la fonction publique rentre dans le rang
- Les administrations ont resserré la vis sur leurs dépenses de fonctionnement en 2025
- L'Assemblée adopte le renforcement du contrôle des opérateurs de l'État, le texte désormais attendu au Sénat
- Cybermalveillance : les demandes d'assistance en hausse dans les collectivités et administrations

- Notre-Dame-de-Bondeville : les élections municipales sous le coup d'un recours devant le tribunal – Paris Normandie
- À Val-de-Scie, égalité dans les urnes, mais fracture au conseil municipal… - Paris Normandie

Acteurs publics

-

tendanceouest.com

Prix des carburants. Le gouvernement fait des annonces : quels secteurs sont concernés par les aides ?

Thibault Lecoq

~2 minutes

Le ministre de l'Economie, Roland Lescure, s'est exprimé, vendredi 27 mars, au sujet de la hausse des prix des carburants. Des aides pour certains secteurs les plus directement mis en danger par la flambée des prix ont été annoncées Les secteurs concernés sont l'agriculture, la pêche et les entreprises du transport. 70 millions d'euros d'aide pour le mois d'avril sont annoncés, sur les budgets des ministères.

Pêche

Pour la pêche, il va y avoir une mesure exceptionnelle de 20 centimes d'euro par litre pour compenser la hausse du prix de l'essence. *"Cette mesure doit permettre aux navires de continuer à sortir en mer"*, estime la ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, Catherine Chabaud. Elle dévoile un *"dispositif de soutien"* pour les pêcheurs d'un montant de *"5 millions d'euros pour une durée d'un mois"*, avec un *"remboursement sur facture à hauteur de 20 centimes par litre"*.

Agriculture

"Le gouvernent a décidé de renoncer, pour le mois d'avril, au prélèvement de tout droit d'accise sur le gasoil non routier agricole", annonce la ministre de l'Agriculture Annie Genevard. Il s'agit d'une taxe sur les produits pétroliers.

paris-normandie.fr

Carburants : des aides ciblées pour éviter la panne sèche sans creuser le déficit

Richard Avenel

3–4 minutes

Face à la flambée des prix du carburant, le gouvernement promet des aides ciblées. Objectif : soutenir pêcheurs, agriculteurs et transporteurs sans aggraver un déficit encore fragile.



Face à la flambée des prix du carburant, le gouvernement français promet des aides ciblées. - Photo illustration Pexels



Par Richard Avenel

Publié: 27 Mars 2026 à 19h34 Temps de lecture: 1 min

Vendredi 27 mars 2026, l'exécutif dévoile sa réponse à la hausse des carburants. Pas de geste spectaculaire à la pompe, mais une stratégie chirurgicale : des aides sectorielles, ciblées, ajustées *« au mois près »*.

Pêcheurs, agriculteurs, transporteurs – et territoires spécifiques comme la Corse ou les Outre-mer – sont dans la ligne de mire. L'objectif est limpide : éviter l'arrêt de l'activité sans ouvrir les vannes budgétaires.

Le message est constant : *« Pas de pluie de milliards. »* Avec un déficit public à 5,1 % du PIB en 2025, certes en baisse, le gouvernement affiche un petit sourire et espère faire encore mieux en 2026. Mais il avance en terrain contraint.

Chaque euro dépensé devra être compensé. Traduction : on ne distribue pas, on redéploie. Une politique de précision, presque d'orfèvre, qui tranche avec les réponses massives observées lors des crises précédentes.

Déficit public : sobriété budgétaire obligatoire

Il faut reconnaître à l'exécutif une certaine cohérence, et un sens de la formule. *« Quand on est à 5,1 %, il n'y a pas de cagnotte »*, résume Sébastien Lecornu, le Premier ministre.

Le ton est sérieux, mais la réalité frôle parfois l'ironie : aider sans dépenser, soutenir sans subventionner, amortir sans amortisseur visible pour le grand public.

Dans ce contexte, les pistes les plus populaires – baisse de la TVA, blocage des prix – sont écartées, jugées trop coûteuses ou risquées. À la place, des leviers plus discrets : reports de charges, étalement fiscal, prêts *via* Bpifrance. Des outils efficaces pour la trésorerie, moins perceptibles quand le citoyen doit passer à la pompe pour faire son plein.

Reste que certains secteurs, notamment la pêche, dénoncent déjà des *« mesurettes »*. Le gouvernement joue donc une partition délicate : convaincre qu'il agit suffisamment, sans donner le sentiment d'un chèque en blanc. En somme, éviter la panne… sans faire le plein de promesses.

Lire aussi



Édito. Des millions de manifestants dans les rues aux États-Unis, Trump fait face





[Édito. Changement d'heure, du sommeil en moins, du soleil en plus]



[Sans pétrole ni gaz, comment assurer notre indépendance énergétique ?]

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Corse] [Sébastien Lecornu]

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

normandinamik.cci.fr

Village by CA Normandie : 4 nouveaux porteurs de projet intègrent le village

Jacques-Olivier Gasly

4–5 minutes



Après un appel à candidatures lancé le 13 janvier dernier, 4 start-up ont été sélectionnées et sont désormais accompagnées par le Village by CA Normandie. Ces start-up proposent des solutions innovantes dans les domaines des transitions agri-agro, alimentaire et énergétique et cherchent à se développer sur le territoire normand.

Le 27 février dernier, 4 start-up venues pitcher en Comité de Sélection ont été retenues pour être accompagnées par le Village by CA Normandie et ses partenaires.

L'objectif : encourager les transitions sur le territoire

Cet appel à candidatures s'intéressait aux start-up dont la problématique était orientée transitions agroalimentaires, agricoles, alimentaires et énegétiques. Le Village accompagnera ces start-up pendant 2 ans, dans le but de les aider à se développer et à accéder au marché normand.

- GERARD ROBOTICS, cofondé par Anne Gerard, est une solution robotique dédiée au ramassage automatisé des excréments, grâce à un système de robots autonomes, capables de naviguer, détecter, localiser et collecter les crottins de chevaux par un design fonctionnel, inspiré de la pelle et du râteau.
- IN-FLUX HORSE, co-fondé par Noémie Delmares et Damien Vasquez propose des guêtres de protection thermoformables pour les chevaux, brevetées et fabriquées en France. Le but est de répondre aux besoins du cheval et du cavalier, en alliant protection, confort et performance. Les guêtres se déclinent dans une large gamme afin de répondre aux besoins des différentes disciplines.
- LUCKY MILK, fondé par Laëtitia Tardif souhaite valoriser le lait jeté en le transformant en poudre de caséine. L'objectif est de créer un revenu supplémentaire pour les producteurs et transformateurs

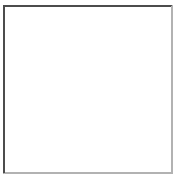
laitiers, en réduisant le gaspillage mais aussi la pollution des sols et des eaux en offrant une alternative durable et circulaire à l'industrie laitière.

- SEREO, fondé par Emma Milady, développe une éolienne flottante à double rotor. Le système flottant permet d'éviter d'endommager les fonds marins, le design à double rotor permet de doubler la production d'énergie. Sa structure lui offre une grande stabilité en mer, y compris loin des côtes, et son système aligne naturellement les rotors face au vent.

Les 4 start-up sélectionnées intègrent le programme d'accompagnement du Village by CA Normandie qui débute par un diagnostic 360 : ce premier diagnostic est le point de départ d'une proposition surmesure adaptée aux besoins et attentes de chaque porteur de projet. Les lauréats intègreront également des moments collectifs réguliers avec les autres start-up accompagnées, les partenaires professionnels et économiques. Les start-up vont bénéficier d'un accompagnement sur deux ans qui vise le développement des projets d'entreprise et l'accès aux marchés.

Ils ont accès, en contrepartie d'une participation financière, à :

- un diagnostic 360,
- des temps d'échanges avec des experts dédiés,
- de la visibilité, notamment sur des salons spécialisés en agriculture et en agroalimentaire,
- la possibilité d'échanger avec des grands groupes et d'envisager une collaboration,
- des mises en relations avec de potentiels clients et investisseurs.



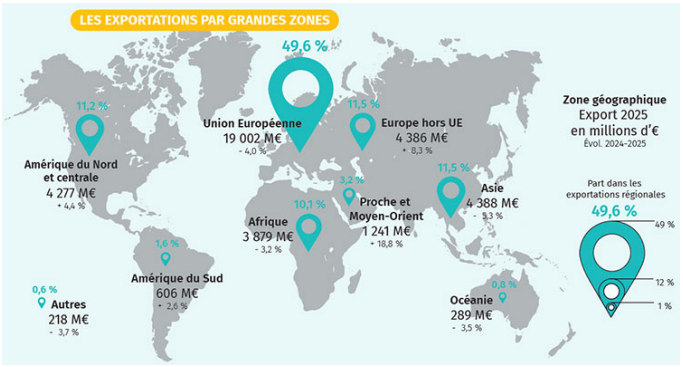
Par **Jacques-Olivier Gasly**

normandinamik.cci.fr

Export : la Normandie confirme son dynamisme en 2025

Jacques-Olivier Gasly

~3 minutes



Les entreprises normandes poursuivent leur dynamique à l'international et placent la Normandie au 6e rang des régions exportatrices. C'est ce qu'il ressort de la dernière infographie sur l'export normand réalisée par les services de la CCI Normandie.

En 2025, la Normandie a enregistré 38,2 milliards d'euros d'exportations, en recul de 1,2 % par rapport à la période 2024-2025. Mais ce sont les importations qui enregistrent le plus important recul (-4,9 %), à 47,4 milliards d'euros. Néanmoins, avec 34 % de son PIB réalisé à l'export, la Normandie est la 3e région la plus ouverte sur le monde.

Des filières industrielles solides

Les secteurs historiques restent les moteurs de la performance régionale. Si ce sont les « autres produits » (industrie électrique et électronique, métallurgie, industrie des déchets…), qui représentent la plus grosse part des exportations normandes (29 %), la catégorie « produits des industries agroalimentaires » (20 % des exportations) enregistre la plus forte hausse, avec une évolution de +13,4 % par rapport à l'année dernière. Ce sont en revanche les « produits pharmaceutiques » (10 % des exportations) qui enregistrent le recul le plus notable, avec -16,5 %.

Une région tournée vers l'Europe

Près de la moitié des exportations normandes se dirigent vers l'Union européenne (49,6 %), pour un total de 19 milliards d'euros. Championne toutes catégories (UE / hors UE), la Belgique arrive en tête des principaux clients de la Normandie avec 4,2 milliards d'euros, soit 10,9 % des exportations régionales. Suivent ensuite la zone Europe hors UE et l'Asie (11,5 % chacune), l'Amérique du Nord et centrale (11,2 %) et l'Afrique (10,1 %).

francebleu.fr

Un bateau de pêche coule dans le port de Dieppe, d'importants moyens mobilisés pour le ramener à quai

Bradley de Souza

3–4 minutes

Bradley de Souza

Publié le dimanche 29 mars 2026 à 10:13

Un bateau de pêche a coulé dans le port de Dieppe ce samedi 28 mars 2026. Il était amarré dans le bassin et il n'y avait personne à bord. Des moyens importants ont été déployés pour le sortir de l'eau.

Le "Loulou", bateau de pêche dieppois, a **coulé dans le port** de Dieppe où il était amarré ce samedi 28 mars 2026 dans la matinée. "*C'est un ami qui m'a prévenue*", nous explique Loëtitia Bourcier, la propriétaire de ce navire de 8,80 mètres de long. Le chalutier fileyeur-caseyeur était à quai depuis plusieurs mois et ne sortait plus, faute d'équipage.

Personne n'était à bord de ce bateau de pêche lorsqu'il a coulé. **D'importants moyens ont été déployés** pour le sortir de l'eau et le ramener quai Duquesne. Les pompiers de la Seine-Maritime, des plongeurs, Ports de Normandie ainsi que la régie du port de Dieppe étaient sur les lieux.

Le bateau a été sorti de l'eau "*à l'aide d'une grue*", précise sa propriétaire. "*Les pompiers m'ont dit qu'il n'y avait aucun risque de pollution. Je ne sais pas du tout pourquoi il a coulé mais de prime abord, il n'y a pas d'avarie*", poursuit Loëtitia Bourcier. "*Une **expertise** doit être faite cette semaine*", conclut-elle.

- port
- Secours – Pompiers
- mer - océan

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- Le navire de pêche "Le Chant du Loup" a fait naufrage ce jeudi 1er janvier : il s'est fracassé contre les roches près du port de Dieppe (Seine-Maritime), après l'échec des secours pour tenter de le remorquer, et a pris l'eau. Les membres de l'équipage s'en sortent sains et saufs.

  Le 02/01/2026 à 19:10

- Un navire de pêche a été victime d'une collision ce lundi 5 janvier 2026 avec un autre bateau au large de Fécamp. Il a demandé une assistance et le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez a réceptionné cet appel.

  Le 06/01/2026 à 19:02

- Les pompiers et les agents du port de Dieppe sont intervenus ce samedi pour une nappe de pollution. Du fioul s'est déversé dans la Béthune lors du retrait d'une cuve chez des particuliers.

  Le 17/01/2026 à 19:17

- Tout cet été, ICI Normandie vous propose une série de portraits sur les travailleurs de la mer. Cinquième épisode avec l'équipe technique en charge de l'entretien des infrastructures du port du Havre.

  Le 01/08/2025 à 11:34

Autour de chez vous

Passer la section

lecourriercauchois.fr

[Actualisé + vidéo] Yvetot. La grosse opération de gendarmerie n'est pas passée inaperçue : "Un bilan positif"

Ghislain Annetta

3–4 minutes

Des points bleus partout sur les écrans de smartphones. Sur la carte, la présence en masse des forces de l'ordre ne faisait aucun doute ce jeudi 26 mars en fin d'après-midi à Yvetot. Les gendarmes ont déployé les gros moyens dans le quartier Rétimare, à la gare et sur les axes routiers ainsi que sur la Seine. Il s'agissait d'une opération dite de *"haute visibilité"* pour rassurer la population et inquiéter, au contraire, les délinquants, une sorte d'inversement du sentiment d'insécurité.

"Yvetot est un territoire central entre Le Havre et Rouen où il y a beaucoup de mouvements. Nous tenons à montrer que nous sommes présents et que nous tenons le terrain", souligne le lieutenant-colonel Hervé Steinek, chef des opérations adjoint du groupement départemental.

Tout était contrôlé

Les gendarmes de la compagnie d'Yvetot, placés sous le commandement du chef d'escadron Mickaël Vivier et du capitaine David Demarly, ont reçu le renfort de leurs collègues des compagnies voisines de Fécamp, Dieppe et Neufchâtel, de deux maîtres-chiens de la brigade cynophile d'Evreux, de l'escadron départemental du contrôle des flux, d'un pilote de drone de la cellule d'identification criminelle et de la brigade fluviale de Rouen.

La police municipale d'Yvetot était également sollicitée. Tout était contrôlé : stupéfiants, alcool au volant, comportement violent ou dangereux, recel, etc.

Des services spécialisés comme les pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG) ont été mobilisés pour fouiller les caves et intervenir à la gare à la sortie des voyageurs avec les collègues de la brigade locale. Des postes routiers ont été établis dans plusieurs communes autour du territoire yvetotais : Saint-Laurent-en-Caux, Bourdainville, Doudeville et Rives-en-Seine. D'autres étaient plus proches de la ville comme sur la route d'Autretot et au poteau d'Allouville. En cas de nécessité, le véhicule rapide d'intervention était prêt à servir.

"Un bilan positif"

Le lendemain, vendredi 27 mars, la compagnie de gendarmerie d'Yvetot a communiqué sur le bilan de cette opération de grande envergure.

Plus de 500 véhicules ont été contrôlés. Quatre étrangers en situation irrégulière ont été interpellés. Les gendarmes ont relevé une détention d'arme et une autre de stupéfiants. Ils ont dressé une vingtaine de contraventions aux règles du Code de la route.

L'officier dresse *"un bilan positif"* de cette opération. *"L'objectif n'était pas seulement de relever des infractions. Nous souhaitions être visibles et dissuader les délinquants. Si j'en crois les points bleus sur les cartes et les commentaires sur les réseaux sociaux, notre présence n'est pas passée inaperçue. Les gens ont vu que nous rentrions dans les caves. Je pense que nous les avons rassurés"*.

lecourriercauchois.fr

Yvetot. Une quarantaine de pompiers, huit engins dont le poste de commandement et la grande échelle : que se passe-t-il à l'hôpital ?

Anaëlle Dessole

4–5 minutes

Le centre d'appels des pompiers a été sollicité tôt, ce dimanche 29 mars au matin, pour un feu de bagagerie au 1er étage d'un bâtiment de quatre. L'incendie est signalé au centre hospitalier Asselin-Hedelin. Les soldats du feu d'Yvetot y sont envoyés. Ils quittent le centre avec pas moins de huit véhicules et une quarantaine de sapeurs-pompiers. Grande échelle, fourgon-pompe tonne, véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), véhicule tout usage (VTU) et même poste de commandement sont mobilisés.

Et pour cause, il s'agit d'un exercice.



On notait la présence de la grande échelle, et d'une dizaine de véhicules de secours - Anaëlle Dessole

Prendre connaissance des lieux pour anticiper un sinistre réel

"*C'est une manœuvre générale, un exercice semestriel dimensionnant*, explique Arnaud Duval, chef de centre par intérim. *Le scénario prévu par les équipes était le suivant : feu de bagagerie et recherche de victimes. L'objectif : prendre connaissance des lieux pour anticiper un sinistre réel*." La manœuvre permet d'organiser les secours sur ce type d'événement mais aussi de mettre en place un relationnel avec l'établissement. "*Nous avons réalisé cet exercice dans les conditions les plus réalistes possibles*, poursuit le directeur du centre hospitalier par intérim Olivier Delahais. *Pour être entraînés à cette situation exceptionnelle. Nous avons pu travailler la coordination de l'intervention des secours, tester nos réactions en cas d'incendie.*" Quant aux résidents : "*Nous avons tout fait pour limiter l'impact sur eux. Comme on leur a très vite expliqué qu'il*

s'agissait d'un exercice, ça s'est très bien passé", confirme Sybille Viel, administrateur de garde sur cet événement.

Dans le service, l'établissement compte 40 résidents, neuf ont été directement concernés par l'exercice : *"Le plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles, autrement dit le plan blanc."*



Les équipes ont apprécié de travail collaboratif qui permet à la fois aux personnels de l'hôpital et aux pompiers de mettre en application ce qu'ils ont appris en formation - Anaëlle Dessole

"Le personnel est formé régulièrement à ce type d'incident"

Du côté des employés, *"le personnel soignant est formé à ce type d'incident régulièrement"*, précise Christophe Folain, responsable sécurité incendie, qui assure deux formations par mois. "*D'ailleurs, nos formations sont théoriques et pratiques. Dans les conditions les plus proches de la réalité, on a de la fumée, comme les pompiers.*" Cette fois-ci, l'exercice grandeur nature a été réalisé dans son intégralité. Avec un vrai coup de téléphone aux pompiers. "*On a joué l'appel au Codis* (centre opérationnel départemental d'incendie et de secours)*, c'est important, c'est le premier maillon*", appuie Arnaud Duval. Ses équipes ont pu sortir, ici, du contexte de formation habituel, découvrir pour certains un nouveau site (le centre compte une dizaine de nouvelles recrues qu'il faut acculturer aux risques), une nouvelle reconnaissance, un nouveau cheminement.



Sur le parking, les nombreux véhicules des pompiers ont interpellé les passants - Anaëlle Dessole

Débriefing et conclusions

Que ce soit du côté des pompiers ou du côté du centre hospitalier Asselin-Hedelin, les équipes se forment tout au long de l'année. Un

exercice de ce type permet de mettre en application les connaissances pour les personnels et pour les équipes encadrantes d'analyser l'évènement et d'en tirer des conclusions. Un débriefing a eu lieu avec les différentes équipes. Peu après 11 heures, les véhicules avaient tous rejoint la caserne.

lecourriercauchois.fr

Entre Yvetot et Barentin. Cinq infractions relevées par les gendarmes lors d'un contrôle des trains

Ghislain Annetta

1–2 minutes

Une journée après la vaste opération de contrôle du jeudi 26 mars, les gendarmes étaient à nouveau sur le terrain, vendredi 27 mars.

- **A lire aussi.** Immersion lors d'une opération de contrôle : comment la gendarmerie veille sur les 60 enseignes du centre commercial

La brigade cynophile d'Evreux mobilisée

Après avoir sillonné, la veille, la gare et ses abords, c'est dans les trains que les forces de l'ordre sont montées, dans l'après-midi entre 14h30 et 17h30, entre Yvetot et Barentin. Les patrouilles des brigades de Pavilly et Yvetot étaient appuyées par un chien de la brigade cynophile d'Evreux. Une dizaine de militaires étaient mobilisés.

Stupéfiants et contrefaçons

Cette action a permis de relever trois infractions liées à des produits stupéfiants. Deux autres procédures ont été ouvertes pour des contrefaçons. Ce contrôle du flux entre les deux villes cauchoises est réalisé régulièrement sur la ligne ferroviaire, une fois par mois environ.

paris-normandie.fr

Lycéennes havraises rapatriées en urgence : comment les familles hôtesses sont-elles recrutées ?

Romain Huynh

7–9 minutes

Après le rapatriement en urgence de quatre lycéennes havraises qui ont dénoncé des faits d'agressions sexuelles pendant un voyage scolaire en Angleterre, se pose la question de leur accueil sur place, et du recrutement des familles qui les hébergent. Le directeur de l'entreprise chargée de l'organisation s'en explique.



Par Romain Huynh

Publié: 27 Mars 2026 à 18h32 Temps de lecture: 4 min

« *Tous les contrôles qu'on peut faire n'empêcheront pas la déviance humaine* ». Contacté par Le Havre Paris Normandie, Antoine Bretin tient à défendre le fonctionnement de son entreprise de voyages scolaires. Mercredi 25 mars 2026, quatre adolescentes, élèves au lycée François 1er au Havre, ont été rapatriées en urgence après avoir dénoncé des agressions sexuelles subies de la part de leur hôte lors d'un séjour en Angleterre. Deux jours plus tard, le directeur de l'entreprise Verdié Open Class, basée à Rodez (Aveyron), l'assure : sa société met en place « *des process qui sont très structurés* » pour organiser l'hébergement des jeunes chez des familles hôtesses.

Pour accueillir les lycéennes, l'hôte était seul. Il était aussi seul, comme l'indique Antoine Bretin, quand les « *correspondants locaux* » de Verdié Openclass se sont rendus à son domicile. « *Sa femme est aide-soignante, en tout cas c'est ce qu'il nous a dit,* affirme-t-il. *Elle est en horaires décalés, c'est la raison pour laquelle on n'a vu que lui. Et quand notre partenaire britannique s'est rendu à son domicile, tout laissait à penser qu'un couple vivait là.* »

Pas de contrôle des antécédents judiciaires

Burnham-on-Sea, où les adolescentes étaient hébergées, est une ville moyenne située à moins d'une heure de route de Bristol. Dans cette commune qui compte à peine plus de 16 000 habitants, Verdié Open Class rémunère une quarantaine de familles hôtesses pour accueillir des jeunes en voyage scolaire. Le suspect, pour sa part, n'a commencé son activité d'accueil qu'en février 2026. Pour autant, le groupe parti du lycée François 1er lundi 23 mars 2026 était, pour lui, le troisième. « *Entre février et juin, c'est une période*

de forte affluence en termes de voyages scolaires », explique Antoine Bretin. En somme, chez le mis en cause comme chez la quarantaine d'autres familles hôtesses, chaque semaine voit arriver un nouveau groupe de jeunes.

« *Nous sommes très conscients de nos responsabilités,* assure le directeur de Verdié Open Class. *J'ai contacté l'enseignant qui avait accompagné des jeunes sur place la semaine dernière. Je lui ai demandé s'il y avait eu des retours, des remontées quelconques sur cette personne, et il n'y en a eu aucun*. » Aucun signalement, donc, pour cet homme qui accueillait pour la troisième fois un groupe de mineurs. Mais Verdié Open Class, et son partenaire outre-Manche, ont-ils eu accès à ses antécédents judiciaires ?

> « On s'assure évidemment de la bonne moralité des familles hôtesses. »
>
> **Antoine Bretin**, Directeur de Verdié Open Class

Sur ce point, l'embarras de l'entreprise française est patent : « *Si vous entendez par là, un extrait de casier judiciaire ou quelque chose comme ça, il n'y a pas d'obligation concernant les familles hôtesses*. » Et le directeur de préciser : « *On peut obtenir ce qu'on appelle, en Angleterre, un DBS check, qui est l'équivalent du casier judiciaire, et qui a une durée de validité relativement limitée. Certains de nos hôtes nous le présentent, parce que leur métier l'exige, par exemple. Mais contrôler toutes les personnes qui vivent dans un foyer, c'est un processus complexe qui n'a jamais été mis en place de manière systématique*. » En d'autres termes : « *Non, nous n'avons pas de DBS check pour cet hôte*. »

Des hôtes recrutés par connaissance

Pas de vérification systématique des antécédents judiciaires, donc. Mais, affirme Antoine Bretin, « *on s'assure évidemment de la bonne moralité des familles hôtesses. Dans nos chartes de collaboration, on rappelle le Child Protection Act [loi de protection de l'enfance, NDLR] qui est en vigueur et qui doit être prise en compte évidemment*. » Des « chartes de collaboration » qui encadrent les relations entre Verdié Open Class et son partenaire britannique et, ce faisant, le recrutement des familles hôtesses. Ces dernières sont, d'après le directeur de l'entreprise de voyages scolaires, « *souvent recrutées dans les réseaux de connaissances de nos partenaires locaux sur place.* » Elles sont ensuite « *briefées sur l'accueil de jeunes en voyage scolaire, puis visitées à leur domicile pour vérifier que le logement soit conforme et adapté à l'accueil de jeunes. On leur explique tous les engagements qu'ils doivent prendre, les prestations qu'ils doivent assurer, pour les nuitées, les repas, le suivi des enfants et les temps d'échanges quand ils rentrent de leur journée.* »

Alors, les « *process* » sont-ils suffisamment « *structurés* » pour assurer la sécurité de tous les jeunes accueillis dans les familles ? « *On est dans une situation qui est complètement inédite*, affirme Antoine Bretin. *Les accusations qui sont portées par les jeunes filles sont évidemment très graves, et on les prend extrêmement au sérieux*. » Au cours des semaines à venir, de nombreux groupes de jeunes seront de nouveau confiés à des familles hôtesses, en Angleterre et ailleurs. Autant d'occasions de voir si l'affaire est prise « *au sérieux* » au point d'imposer des procédures de contrôles plus strictes.

Contactés, le rectorat de l'académie de Normandie et la direction du lycée François 1er n'ont pas souhaité s'exprimer.

Lire aussi

« La vulgarisation est au cœur de notre démarche » : une Nuit du Quantique organisée à l'Université du Havre

Tempête du 26 mars 1882 : terrible et meurtrière chez les Sauveteurs en mer du Havre

Près du Havre, cette association veut s'adresser aux parents d'enfants autistes

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Le Havre (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



Video

Le Havre : 500 sifflets « anti-relou » fabriqués au lycée Jules-Siegfried pour la Maison des femmes



Video

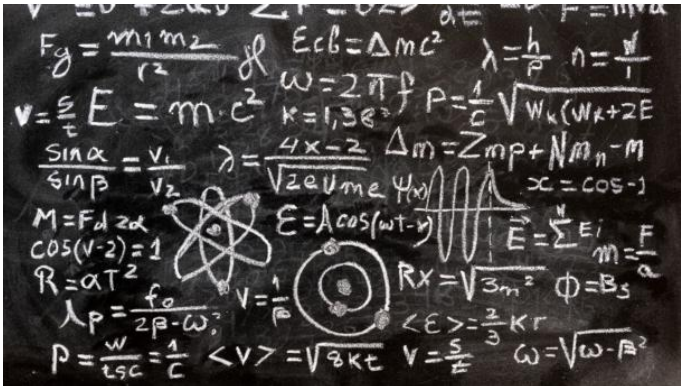
« Les fidèles sont de retour ! » : la saison 2026 des restaurants de plage au Havre est ouverte



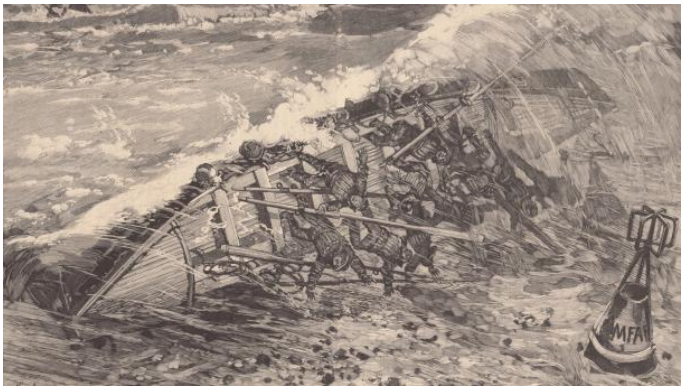


Video

[Soutenue par le pizzaïolo Jimmy Pestel, une future championne de France de la pizza au Havre ?]



[« La vulgarisation est au cœur de notre démarche » : une Nuit du Quantique organisée à l'Université du Havre]



[Tempête du 26 mars 1882 : terrible et meurtrière chez les Sauveteurs en mer du Havre]



[Près du Havre, cette association veut s'adresser aux parents d'enfants autistes]

[Voir plus d'articles]

Juste pour vous

liberation.fr

Le Havre : quatre lycéennes dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre

LIBERATION

3–4 minutes

Un rapatriement d'urgence. Quatre jeunes filles scolarisées dans un lycée du Havre sont rentrées précipitamment mercredi 25 mars, après avoir signalé des agressions sexuelles dans leur famille d'accueil, lors d'un voyage scolaire en Angleterre, rapportent *Paris Normandie* et Ici Normandie.

Alors que les adolescentes et leurs camarades étaient partis de l'autre côté de la Manche lundi 23 mars, les jeunes filles, âgées de 15 à 16 ans, ont été accueillies au sein de la même famille en Angleterre. Elles ont rapporté à leur professeur accompagnant des faits d'agressions sexuelles dans ce foyer.

«Injustice»

Selon les informations de *Paris Normandie*, c'est lors du deuxième soir du séjour que le père aurait commencé à pousser les mineures qui lui étaient confiées à consommer de l'alcool, avant de les agresser, en leur imposant des attouchements. «*On s'est inquiétés en ne voyant pas venir les quatre filles le lendemain*, témoigne auprès du média local une élève confiée à une autre famille d'accueil. *Les professeurs ont commencé par nous dire qu'elles étaient reparties en France pour raisons médicales… Mais, par la suite, ils nous ont dit que le père de la famille d'accueil avait été arrêté, sans préciser pourquoi.*»

Les victimes ont été ramenées en urgence en France. Jeudi, les parents des élèves concernées ont été reçus par la cheffe d'établissement, assure Ici Normandie, qui ajoute qu'un suivi leur sera proposé en fonction de leurs besoins, avec une psychologue de l'Education nationale, un médecin ou une infirmière scolaire.

«Nous allons bien»

Les quatre jeunes filles se sont exprimées via un communiqué sur les réseaux sociaux, vendredi 27 mars. «*Nous avons fait face à une situation complexe lors de notre séjour en Angleterre. Nous ne détaillerons pas les événements et souhaitons le plus grand respect de notre vie privée,* écrivent-elles. *Nous allons bien, nous sommes soudées et prises en charge. La justice se charge de régler cette situation.*»

Une enquête est en cours en Angleterre. De son côté, la proviseure de leur lycée fera un signalement à la procureure de la République du Havre. Par ailleurs, le voyage scolaire se poursuit pour le reste des élèves, qui ont été informés du rapatriement de leurs

camarades, sans en connaître le motif précis.

Lors de voyages scolaires, les établissements ont deux possibilités pour loger les élèves : soit ils réalisent un échange entre jeunes, ce qu'on appelle les «correspondants», soit ils envoient les enfants et adolescents en famille d'accueil. Celles-ci sont sélectionnées par des agences spécialisées qui ont l'habitude de travailler avec les établissements scolaires, ce qui était le cas pour le lycée des quatre jeunes filles. En outre, ce sont aux établissements de payer l'agence pour trouver les familles accueillantes.

francebleu.fr

Quatre lycéennes du Havre dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre

Amélie Bonté

5–6 minutes

Publié le vendredi 27 mars 2026 à 11:51 Mis à jour le vendredi 27 mars 2026 à 17:49

Quatre jeunes filles scolarisées au lycée François 1er au Havre sont rentrées en urgence ce mercredi 25 mars alors qu'elles étaient en voyage scolaire en Angleterre. Elles ont signalé avoir été agressées sexuellement dans leur famille d'accueil. Une enquête est en cours en Angleterre.

Comme chaque année, des centaines de lycéens partent en voyage scolaire. Au Havre, une partie des élèves du lycée François 1er effectue en ce moment un voyage en Angleterre, ils sont partis lundi 23 mars. Mais au bout de quelques jours, **quatre lycéennes ont été rapatriées en urgence car elles ont signalé avoir été agressées sexuellement dans leur famille d'accueil**, une information de Paris Normandie qu'ICI Normandie a pu se faire confirmer.

Un rapatriement immédiat après le signalement des faits

Les jeunes filles ont entre 15 et 16 ans, elles étaient **toutes les quatre accueillies au sein de la même famille** en Angleterre. Elles ont rapporté à leur professeur accompagnant des faits **d'agressions sexuelles subies au sein de la famille qui les hébergeait**. Immédiatement, elles sont rentrées en France. Jeudi, les parents des élèves concernées ont été reçus par la cheffe d'établissement. **Un suivi va être proposé à ces adolescentes** en fonction de leurs besoins. Cela peut être avec une psychologue de l'Éducation nationale ou bien un médecin ou une infirmière scolaire.

Les jeunes filles concernées se sont exprimées via un communiqué sur les réseaux sociaux ce vendredi après-midi : "***Nous avons fait face à une situation complexe*** *lors de notre séjour en Angleterre. Nous ne détaillerons pas les événements et souhaitons le plus grand respect de notre vie privée. Nous allons bien, nous sommes soudées et prises en charge. La justice se charge de régler cette situation.*"

Le communiqué des lycéenes concernées © Aucun(e)

Une enquête est actuellement en cours en Angleterre et la proviseure du lycée François 1er va faire un signalement à la procureure de la République du Havre. Par ailleurs, le voyage scolaire se poursuit pour le reste des élèves. Ils ont été informés du rapatriement de leurs camarades sans en connaître le motif précis.

D'après nos informations, dans les couloirs du lycée, cette situation fait parler les élèves qui n'ont eu que des bribes d'informations.

Comment sont choisies les familles d'accueil ?

Lors de voyages scolaires, les établissements ont deux possibilités : soit ils réalisent un échange entre élèves, ce qu'on appelle les "correspondants", soit ils envoient leurs élèves en famille d'accueil. **Celles-ci sont sélectionnées par des agences spécialisées** qui ont l'habitude de travailler avec les établissements scolaires, ce qui était le cas pour le lycée François 1er. L'établissement paye l'agence pour trouver les familles.

- Violences sexistes et sexuelles
- Lycéens
- Agression sexuelle
- Éducation nationale
- Enquêtes – Investigation
- Lycée

Certaines affaires ne se referment jamais vraiment. Avec « L'enquête continue », explorez chaque mois un fait divers marquant. Récit, archives, éclairage : une relecture indispensable pour saisir ce que ces affaires disent de notre société.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- Il n'y aura pas de voyage scolaire en Angleterre ou en Espagne, mais seulement en Allemagne pour les élèves de troisième du collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz du Neubourg (Eure). Les élèves concernés montent au créneau ce 29 septembre et sont prêts à mobiliser "jusqu'au bout".

  Le 29/09/2025 à 17:42

- Le lycée François 1er dans le centre-ville du Havre a été bloqué dès 8 heures ce jeudi 18 septembre, en marge de la mobilisation nationale contre les mesures d'austérité voulues par le gouvernement. Une action des élèves très surveillée par la police.

  Le 18/09/2025 à 15:43

- Mardi 10 mars, enseignants et quelques lycéens du lycée François 1er au Havre ont manifesté devant leur établissement pour protester contre les suppressions de postes annoncées par le rectorat. Trois postes d'enseignants vont disparaître à la rentrée 2026 dans ce lycée de 1.300 élèves.

  Le 10/03/2026 à 18:25

- La moitié des enseignants du lycée polyvalent Schuman-Perret du Havre étaient en grève ce mardi 3 mars, pour dénoncer la suppression par l'académie d'heures de cours à la rentrée prochaine.

  Le 03/03/2026 à 17:43

Autour de chez vous

Passer la section

leparisien.fr

Seine-Maritime : des lycéennes du Havre dénoncent des agressions sexuelles lors d'un voyage scolaire en Angleterre

Solenne Bertrand

~2 minutes

Quatre élèves d'un lycée du Havre (Seine-Maritime) - qui étaient en voyage scolaire en Angleterre - ont été rapatriées cette semaine. En cause ? « Un événement grave » dans une famille d'accueil, indiquent des parents d'élèves de l'établissement scolaire à Paris-Normandie.

Selon nos confrères, il s'agirait d'agressions sexuelles qui auraient été perpétrées par le père d'une des familles d'accueil, les hébergeant pour cette semaine outre-manche.

Paris-Normandie relate que les faits se seraient déroulés lors du deuxième soir du séjour des lycéens. L'homme aurait fait consommer de l'alcool aux lycéennes, avant de les agresser, en leur imposant des attouchements.

« Le père de famille arrêté »

Les lycéennes ont entre 15 et 16 ans, selon ICI Normandie.

[2/2] Le député, le féminicide et la minute de silence

Écouter

« On s'est inquiétés en ne voyant pas venir les quatre filles le lendemain, témoigne une élève. Les professeurs ont commencé par nous dire qu'elles étaient reparties en France pour raisons médicales… Mais, par la suite, ils nous ont dit que le père de la famille d'accueil avait été arrêté, sans préciser pourquoi », indique un lycéen à Paris-Normandie.

Une enquête est actuellement en cours en Angleterre et la proviseure du lycée François 1er va faire un signalement à la procureure de la République du Havre, indique Ici Normandie.

Contactée par Le Parisien, la procureure du Havre indique « qu'elle n'a aucune information à transmettre et que s'agissant de mineurs victimes de faits de nature sexuelle au vu des éléments diffusés par Paris Normandie, elle ne communique pas pour le moment ».

france3-regions.franceinfo.fr

Un dessinateur de presse reçoit de sérieuses menaces de mort : "Maintenant quand je sors de chez moi, je regar

Maeva Dumas

4–5 minutes

Insulté et menacé de mort après un dessin sur la mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque, le dessinateur havrais Bésot a décidé de porter plainte. Précisions.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Le dessinateur havrais, Bésot de son nom, est menacé de mort sur les réseaux sociaux pour un croquis autour du meurtre du militant d'extrême droite Quentin Deranque.

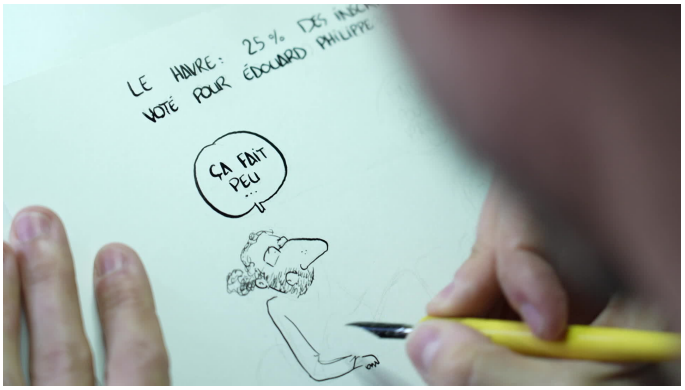
Un cas qui fait planer l'ombre de l'attentat contre Charlie Hebdo. L'artiste n'a donc pas hésité à se tourner vers la justice en déposant plainte.

Depuis plus de 15 ans, ses mains esquissent au crayon à papier avant d'utiliser, une fois le résultat attendu, de l'encre de Chine.

Une routine mécanique nourrie par l'actualité et l'imagination : "*Je vais noter différents mots-clés et ils vont me donner des idées et à force une idée en amène une autre.*"

VIDEO. Reportage réalisé par Judikaëlle Rousseau et Marie Benoist :

durée de la vidéo : 00h02mn04s



Bésot, dessinateur havrais, réalise des dessins autour de l'actualité depuis plus de 15 ans • ©France Télévisions

Ce quotidien artistique est propre à Bésot, dessinateur de presse havrais qui publie depuis plusieurs mois ses croquis sur les réseaux sociaux. Désireux de partager son regard sur l'actualité, il est pourtant l'objet depuis décembre 2025 de réactions haineuses.

Des violences virtuelles qui se sont accentuées lors de la diffusion, le 19 février 2026, d'un dessin autour du meurtre du militant d'extrême droite Quentin Deranque.

Parmi les réactions virulentes, des menaces de mort qui lui sont directement destinées et qui ont affecté son quotidien, l'incitant même à déposer plainte début mars 2026.

Le dessinateur havrais a fait l'objet de plusieurs menaces de mort après la diffusion d'un dessin • © France Télévisions

Le dessinateur havrais a déposé plainte • © France Télévisions

"*Maintenant quand je sors de chez moi, je regarde un peu à droite et à gauche, je fais attention sur les réseaux sociaux à cacher certaines photos et je vais avoir des petits gestes dans la vie que je n'avais pas avant*", confie le dessinateur.

Méfiant et souhaitant se prémunir de toute violence, il a choisi, comme d'autres, de se tourner vers la justice. Une situation qui intervient tragiquement alors que la Semaine de la presse et des médias, qui se déroule du 23 au 28 mars, bat son plein.

"*Dans le dessin, il y a un regard, il y a une créativité de l'artiste qui se manifeste davantage et marque profondément les esprits. Il y a un côté affectif qui peut faire peur*", souligne Capucine Révillon, bibliothécaire responsable du pôle presse à la bibliothèque Oscar Niemeyer au Havre.

Pour célébrer la presse et mettre en lumière ceux qui illustrent l'actualité, parfois au risque de leur vie, une exposition est par ailleurs organisée dans l'établissement jusqu'au 30 avril 2026.

Avec Judikaëlle Rousseau et Marie Benoist

leparisien.fr

Il « finira comme ses copains de Charlie Hebdo » : menacé de mort, l'auteur d'une caricature sur la mort de Quentin Deranque porte plainte

Le Parisien

~2 minutes

Il « finira comme ses copains de Charlie Hebdo », « vous êtes la lie de notre société… plus pour longtemps », « prie le ciel pour pas croiser la route d'un extrême droite »… Le dessinateur de presse Bésot dit recevoir ainsi des dizaines de menaces de mort, d'insultes ou d'intimidations, au point d'avoir porté plainte, rapporte France 3 ce vendredi.

Ces violences se sont « intensifiées » à la suite d'un dessin publié le 19 février, écrit-il dans un communiqué sur Facebook. Nous sommes alors une semaine après le meurtre du néofasciste Quentin Deranque à Lyon et Bésot publie une caricature d'un militant d'extrême droite, qui lance « on ne peut plus faire de ratonnades tranquillement ».

« Ces intimidations ne me feront pas arrêter l'exercice de mon métier de dessinateur de presse et quiconque s'amuserait à m'adresser des menaces (ou à mes proches) devra s'en expliquer devant la justice », continue le dessinateur dans son communiqué.

« Ne cédons pas à la peur »

Il ajoute ensuite : « Face aux violences de l'extrême droite, parfois mises sous le tapis voire adoubées par certains médias et politiciens avides de pouvoir, ne cédons pas à la peur, ne nous taisons pas, restons unis et forts ! »

[2/2] Le député, le féminicide et la minute de silence

Écouter

« Maintenant quand je sors de chez moi, je regarde un peu à droite et à gauche, je fais attention sur les réseaux sociaux à cacher certaines photos et je vais avoir des petits gestes dans la vie que je n'avais pas avant », a confié Bésot à France 3.

Neuf hommes proches de l'ultragauche ont été mis en examen et écroués dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du militant néofasciste Quentin Deranque, battu à mort le 12 février par plusieurs personnes cagoulées à Lyon.

actu.fr

Cantine, périscolaire… des perturbations prévues dans les écoles de Rouen ce mardi

Vanessa Leroy

7–8 minutes

Un mouvement de grève national va perturber les cantines et accueils périscolaires des écoles à Rouen mardi 31 mars 2026. Voici les établissements scolaires impactés.

Sur le même thème

Grève
Syndicats



Un mouvement de grève national va perturber les cantines et accueils périscolaires des écoles à Rouen mardi 31 mars 2026. (©Illustration/Adobe Stock)

Par Vanessa Leroy Publié le 30 mars 2026 à 9h16

Ce mardi 31 mars 2026, un appel national à la grève a été lancé par une intersyndicale de l'Education nationale pour **protester contre les 4 000 suppressions de postes** prévues à la rentrée. Dans un communiqué diffusé vendredi, la FSU, l'Unsa, la CFDT, la CGT et SUD « dénoncent les choix budgétaires du gouvernement: suppressions d'emplois et blocage de toute revalorisation salariale ».

Ce mouvement aura **des conséquences sur les établissements scolaires** comme à Rouen où « des perturbations sont annoncées pour les écoles municipales et les services périscolaires pour la journée de ce mardi », indique la Ville.

Voici l'organisation prévue dans les écoles concernées :

- **Maternelles :**
  Baker : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni

de pique-nique possible.
Balzac : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Brière : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Brouettes : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Carpantier : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Cartier : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Claudel : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Corneille : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Debussy : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Les Fabulettes : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration.
Ferry : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Jean de la Fontaine : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
France : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Graindor : accueil du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Hachette : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Houdemare : accueils du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Kergomard : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Lefort : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Lion : accueil du matin et du soir fermés ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).
Marot : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Messier : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Nibelle : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Nicolle : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Parks : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Pasteur : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
Pépinières : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Rameau : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Ronsard : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration.

- **Élémentaires :**

Bachelet : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).
Balzac : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Bimorel : accueils du matin et du soir fermés ; fonctionnement normal de la restauration.
Corneille : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Debussy : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Duboccage : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Ferry : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).
Jean de la Fontaine : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
France : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Franklin : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Houdemare : accueils du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Legouy : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Marot : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Maupassant : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Michelet : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Milliat : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible.
Mullot : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).
Nicolle : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Parks : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Pasteur : accueils du matin et du soir fermés ; fonctionnement normal de la restauration.
Pépinières : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Pottier : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration.
Pouchet : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).
Sapins : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration.
Sylvestre : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration.
Villon : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Menace de perte de poste : mobilisation devant l'école Richard-Simon de Dieppe

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

4–5 minutes

Parents et élus se sont retrouvés vendredi matin devant l'école Richard-Simon, en centre-ville de Dieppe, pour protester contre la menace de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 28 Mars 2026 à 16h03 Temps de lecture: 1 min

« Pour quelques élèves en moins, on apprend lundi, au dernier moment soi-disant parce qu'il y avait une période de réserve électorale, que dans quelques jours l'Éducation nationale pourrait décider de retirer un poste et donc de fermer une classe dans cette école » : le maire de Dieppe Nicolas Langlois ne compte pas laisser les choses en l'état, après que le rectorat a annoncé son intention de supprimer l'un des cinq postes de l'école dieppoise.

Comme souvent lors des décisions de cartes scolaires défavorables aux écoles dieppoises, les élus ont rejoint les parents d'élèves devant une école menacée. Vendredi matin, c'était l'école Richard-Simon, en centre-ville de Dieppe. D'autant que c'est là *« un quartier qui accueille les enfants des agents de l'hôpital, du tribunal, de tous les commerces, avec énormément de mouvement à chaque rentrée scolaire. Et puis à quelques centaines de mètres de là, on va livrer une soixantaine de logements d'ici quelques semaines. »*

Un courrier au rectorat

La nouvelle adjointe à la Scolarité, Sarah Khedimallah, présente elle aussi sur place auprès des parents, a appuyé l'appel à plus d'égards envers les conditions de travail dans les classes, surchargées si l'une d'entre elles est supprimée. En ce sens, les élus ont adressé un courrier au rectorat afin qu'il revienne sur sa décision.

Finalement, le maire plaide pour une vision « de long terme » et le maintien d'un *« fort taux d'encadrement »* des élèves pour une meilleure scolarité. *« Qu'on arrête de nous embêter tous les six mois avec ces fermetures. L'éducation de nos enfants et les conditions de travail des enseignants, des AESH, de nos agents municipaux*

méritent beaucoup mieux », conclut le maire.

Lire aussi



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion



Football – N2 : le FC Dieppe une nouvelle fois impuissant offensivement à Colmar





Qui est donc ce Dieppois qui tentera de séduire les jurés de The Voice, ce samedi soir à la télé ?

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Dieppe

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Dieppe



À Val-de-Scie, égalité dans les urnes, mais fracture au conseil municipal…



Naufrage d'un bateau dans le port : la propriétaire du « Loulou » témoigne, après « le choc »



SOS SPA : comment Christine Benet compte sauver l'association dieppoise



Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs



À Neufchâtel-en-Bray, la jeune Somalienne Zamzam réalisera ses rêves avec « Un avenir ensemble »



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion

Voir plus d'articles

Juste pour vous

france3-regions.franceinfo.fr

VIDEO. "C’est quand même très violent psychologiquement" : la directrice d'une école de Rouen agressée, les en

Mélisande Queïnnec

5–6 minutes

Mais que se passe-t-il à l'école élémentaire Les Fabulettes-Anne Sylvestre de Rouen ? Les enseignants de l'établissement, situé sur la rive gauche, ont mené une opération "école morte" ce vendredi 27 mars 2026. En cause : l'agression de la directrice par un parent d'élève. Détails.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l’éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Ce vendredi matin, les parents d'enfants scolarisés au groupe scolaire Les Fabulettes-Anne Sylvestre, à Rouen (Seine-Maritime) ont trouvé portes closes. Le personnel de l'établissement s'est en effet mis en grève afin de soutenir sa directrice. Cette dernière a été agressée verbalement par un parent d'élève, elle est en arrêt maladie pour accident du travail.

"*Un jour, je suis venue, il y avait la police*", confie une parente d'élève, qui souhaite rester anonyme, confirmant avoir entendu parler d'une agression sur le personnel. "*Il se trouve qu'il y a des parents qui ont agressé le personnel, c'est ce que j'ai entendu, et certains parents qui disent que certains enseignants parlent mal. On ne peut pas jeter seulement la faute aux parents d'élèves ou aux accompagnateurs.*"

Un autre témoignage fait état d'une agression subie par la directrice il y a deux semaines. Une mère l'aurait insultée avec virulence, lui reprochant les punitions infligées à son enfant.

> Il y a eu une intrusion au moment de la rentrée des enfants. Deux parents successivement qui rentrent, insultent. C’est quand même très violent psychologiquement et même physiquement quand quelqu’un vous insulte. C’est très grave et on ne peut pas tolérer ce genre de choses.
>
> *Elizabeth Labaye, adjointe aux Écoles et à la Petite enfance à la mairie de Rouen*

La cheffe d'établissement aurait donc été agressée deux fois cette année, par des parents d'élèves différents. "*Elle est en arrêt de*

travail, déplore Elizabeth Labaye, adjointe aux écoles et à la petite enfance à la mairie de Rouen. *Je l'ai eue au téléphone. C'est une femme extrêmement courageuse et déterminée, mais à un moment donné, il faut pouvoir prendre du recul, et son équipe est totalement solidaire*".

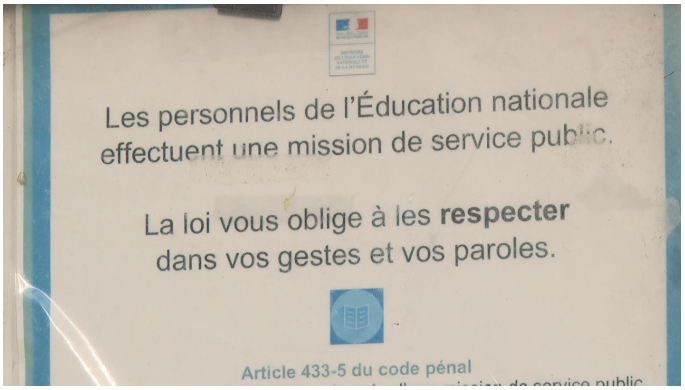
Elizabeth Labaye dit soutenir la directrice et rester en contact avec elle. L'élue ajoute ne pas avoir d'informations sur la durée de la grève prévue par les enseignants. Et si les relations semblent très mauvaises entre la direction et les parents, tous s'accordent néanmoins sur un point : l'établissement manque de moyens.

Ainsi, des parents d'élèves ont lancé une pétition à destination du rectorat, visant à classer le groupe scolaire Les Fabulettes-Anne Sylvestre en REP (Réseau d'éducation prioritaire). L'établissement est en effet situé dans un quartier défavorisé de Rouen (Orléans - Saint-Sever - Grammont, classé Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) depuis 2024).

La pétition compte à ce jour 500 signatures. Elle pointe "*des difficultés scolaires importantes liées aux inégalités sociales*", "*un besoin accru d'accompagnement éducatif et social*", "*un manque de moyens humains et pédagogiques*" et "*une instabilité des équipes enseignantes*".

Le reportage d'Arthur Deshayes et Stéphane Gérain :

durée de la vidéo : 00h01mn49s



Une directrice d'école agressée à Rouen • ©France 3 Normandie

Sur ce dernier point, une mère d'élève assure : "*Pour ce qui concerne l'absentéisme* [Ndlr : de professeurs], *il y en a beaucoup*". Résultat : "*des fois, on arrive, on mélange les enfants dans des classes et après, ils sont nerveux*".

Selon Elizabeth Labaye, le climat délétère de l'école serait dû à une poignée de parents d'élèves. L'élue indique que la police municipale se rend régulièrement aux abords de l'établissement. Une autre source évoque en parallèle des problèmes de harcèlement scolaire, provoqués notamment par un groupe d'une dizaine d'enfants.

Avec Arthur Deshayes.

francebleu.fr

Grève du 31 mars : des perturbations dans les écoles et les services périscolaires à Rouen

Marianne Naquet

8–10 minutes

Passer au contenu Passer au pied de page
Lundi 30 mars Fête des Amédée

Lundi 30 mars Fête des Amédée

Publié le lundi 30 mars 2026 à 7:57

A Rouen, les premières perturbations dans les écoles et le périscolaire se précisent ce lundi 30 mars, avant la grande journée de grève nationale dans l'Education nationale, le 31 mars.

Il va y avoir des **perturbations dans certaines écoles et dans le périscolaire** ce mardi 31 mars, en raison du mouvement de grève dans l'Education nationale, annoncé par les syndicats enseignants. Le ministère de l'Education nationale a annoncé la suppression de plus de 2 200 postes en moins, dans le primaire et 1800 dans le secondaire, partout en France, pour la rentrée prochaine. La Normandie n'est pas épargnée : il va y avoir **66 fermetures de classe dans l'Eure, 47 en Seine-Maritime**.

A la veille de cette journée de grève, certains services périscolaires seront fermés ou ne fonctionneront pas comme d'habitude, indique d'ores et déjà la mairie de Rouen sur son site. Elle précise que pour savoir, si les écoles sont fermées ou non, il faut solliciter la direction de l'établissement.

Voilà ce qui est annoncé pour **les maternelles** concernant le périscolaire :

- **Joséphine Baker** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Honoré de Balzac** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Brière** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Hameau des Brouettes** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Marie-Pape Carpantier** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Marcel Cartier** : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Camille Claudel** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de

restauration ni de pique-nique possible

- **Thomas Corneille** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Claude Debussy** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Les Fabulettes** : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration
- **Jules Ferry** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Jean de la Fontaine** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Anatole France** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Catherine Graindor** : accueil du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Jeanne Hachette** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Marie Houdemare** : accueils du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Pauline Kergomard** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Achille Lefort** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Guillaume Lion** : accueil du matin et du soir fermés ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)
- **Clément Marot** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Marguerite Messier** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Maurice Nibelle** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Charles Nicolle** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Rosa Parks** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Louis Pasteur** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Les Pépinières** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Jean-Philippe Rameau** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Pierre de Ronsard** : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration

Voilà ce qui est annoncé pour **les écoles élémentaires** concernant le périscolaire :

- **Bachelet** : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)
- **Honoré de Balzac** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Laurent de Bimorel** : accueils du matin et du soir fermés ; fonctionnement normal de la restauration
- **Marthe Corneille** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Claude Debussy** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Marie Duboccage** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Jules Ferry** : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)
- **Jean de la Fontaine** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Anatole France** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Benjamin Franklin** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Marie Houdemare** : accueils du matin ouvert, accueil du soir fermé ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Legouy** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Clément Marot** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Guy de Maupassant** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Jules Michelet** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Alice Milliat** : accueils du matin et du soir fermés ; pas de restauration ni de pique-nique possible
- **Jean Mullot** : accueils du matin et du soir ouverts ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)
- **Charles Nicolle** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Rosa Parks** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Louis Pasteur** : accueils du matin et du soir fermés ; fonctionnement normal de la restauration
- **Les Pépinières** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **André Pottier** : accueils du matin et du soir ouverts ; fonctionnement normal de la restauration
- **Louis-Ezéchiel Pouchet** : accueils du matin et du soir ouverts ; pas

de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)

- **Sapins** : accueils du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration
- **Anne Sylvestre** : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; fonctionnement normal de la restauration
- **François Villon** : accueil du matin fermé, accueil du soir ouvert ; pas de restauration mais pique-nique possible (à fournir par la famille)
- Grèves
- école
- Manifestations

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- La roue Tifine sera inaugurée ce samedi matin à Maromme à l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre. Près de 225.000 euros ont été nécessaires pour la restauration de cette roue à aubes de 1850.

  Le 19/09/2025 à 17:58

- À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la malbouffe, ce lundi 21 juillet, la rédaction s'interroge. Y a-t-il trop de fastfoods à Rouen ? Une ville très étudiante, qui draine beaucoup de restauration rapide, plus ou moins bonne pour la santé.

  Le 21/07/2025 à 06:00

- La restauration de l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen a été inaugurée ce vendredi, au terme d'un chantier long de quatre ans qui aura coûté 26 millions d'euros. Le monument a retrouvé sa blancheur d'origine, mais a surtout bénéficié de travaux de structure, notamment de toiture et de charpente.

  Le 20/09/2025 à 00:09

- La Fondation du Patrimoine lance ce mercredi une tombola au profit de la restauration du château de Gaillon (Eure), premier château de style Renaissance en France. Les billets, au tarif de cinq euros, sont en vente jusqu'au 18 septembre 2025.

  Le 27/08/2025 à 07:00

Autour de chez vous

Passer la section

paris-normandie.fr

À Dieppe, manifestation au pied du pont Colbert, « sous surveillance citoyenne »

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5–6 minutes

Des dizaines de citoyens, associatifs, commerçants… se sont retrouvés devant le pont Colbert au Pollet pour manifester leur impatience de le voir rouvrir. Le message est destiné à Ports de Normandie, qui chapeaute les travaux de restauration, et Eiffage, qui gère le chantier.

Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 28 Mars 2026 à 13h56 Temps de lecture: 2 min

Au soleil, au vent frais, mais déterminés : de nombreux Dieppois se sont retrouvés, ce samedi 28 mars en fin de matinée, au pied du pont Colbert, côté Pollet, pour manifester leur impatience devant les délais avant sa réouverture. Habitants, membres du comité de sauvegarde du monument historique, commerçants, élus, membres d'associations : tous avaient un même mot d'ordre : *« Rouvrez le pont ! »*

Après avoir entonné une chanson de Georges Brassens (*Le Vent*, qui parle du pont des arts, mais avec des paroles réinterprétées pour le pont Colbert) avec les enfants de l'orchestre Orphéon et la chorale Le Temps de chanter, tout le monde s'est rassemblé devant le pont. Michel Mich, président du comité de sauvegarde du pont Colbert, a rappelé *« l'impatience et la colère »* des habitants et le rôle du comité, *« créé en 2009 »* pour un classement Monument historique en 2020.

Monument historique qu'il espère vite voir *« rendu à ses usages »*. Hervé Réaux, riverain passionné et très actif sur les réseaux sociaux où il avait lancé un compte à rebours avant la date présumée de réouverture, regrette : *« On n'a pas d'information. Quand le pont est passé de 840 à 1 100 tonnes, ce changement a-t-il été pris en compte pour le système hydraulique ? Continuons à mettre la pression… pas seulement hydraulique ! »*

« Entre le marteau et l'enclume »

Le maire Nicolas Langlois est *« heureux d'être là, dans ce rassemblement festif et vivant : c'est notre conception de la mobilisation citoyenne »* mais n'en affirme pas moins clairement : *« Maintenant le pont est sous vigilance citoyenne. »* Un courrier du président de Région et de Ports de Normandie Hervé Morin reçu la veille, avance la date du 31 mai. *« D'ici là il y aura du monde tous les jours pour voir s'il y a du monde sur le chantier. »* Pas question pour l'élu de rester *« entre le marteau et l'enclume »* dans les *« problèmes entre Eiffage et Ports de Normandie, qu'ils devront régler plus tard avec leurs services juridiques ; en attendant, tout doit être fait pour rouvrir le pont. »*

Le président de l'agglo Dieppe-Maritime, Sébastien Jumel, enfonce le clou : *« Il y a un souci de pression hydraulique mais nous, on organise la pression de la rue. La décision de classer le pont a été prise sous la pression citoyenne, déjà, et nous ne devons pas le regretter. Avec un pont neuf, on aurait pu avoir le même type de problèmes et on ne va pas réécrire l'histoire. »* Une réouverture le 31 mai ? *« On aimerait être sûrs d'y croire. Pour la braderie du Pollet, ce serait pas mal. »* Mais elle est prévue le 3 mai, trop tôt. *« Avec des places gratuites pour les exposants »*, promet le maire. Le président d'agglo conclut : *« Après l'installation du prochain conseil communautaire, on lancera un plan Marshall pour le commerce de proximité »* ; les boutiques du Pollet en auront bien besoin.

Lire aussi



« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée





Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Pont Colbert à Dieppe Dieppe

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Dieppe

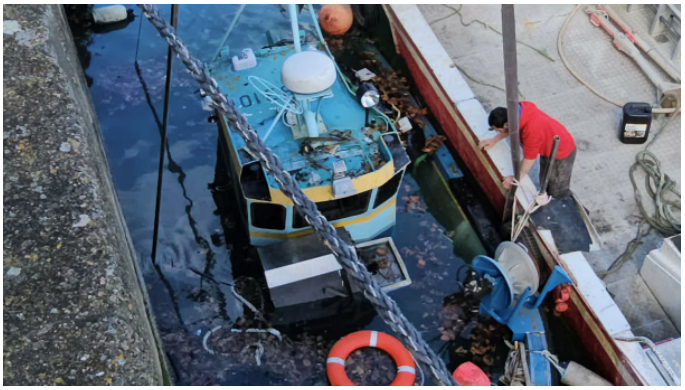


« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée





À Val-de-Scie, égalité dans les urnes, mais fracture au conseil municipal…



Naufrage d'un bateau dans le port : la propriétaire du « Loulou » témoigne, après « le choc »



SOS SPA : comment Christine Benet compte sauver l'association dieppoise



Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs





À Neufchâtel-en-Bray, la jeune Somalienne Zamzam réalisera ses rêves avec « Un avenir ensemble »

Voir plus d'articles

Juste pour vous

francebleu.fr

"Je suis dubitatif" : à Dieppe, les habitants rassemblés pour exiger la réouverture du pont Colbert

Sarah-Yasmine Ziani

4–5 minutes

Publié le samedi 28 mars 2026 à 19:25

Le pont Colbert, à Dieppe (Seine-Maritime), doit rouvrir au plus tard le 31 mai prochain. Mais après plusieurs reports de l'échéance tant attendue, certains riverains perdent espoir. Environ 150 d'entre eux se sont mobilisés samedi 28 mars.

Le pont Colbert de Dieppe pourrait-il enfin rouvrir d'ici le 31 mai ? C'est ce qu'a promis le président de la région Normandie Hervé Morin aux élus de Dieppe. **Une date que les habitants prennent avec des pincettes, car l'échéance a été repoussée plusieurs fois depuis avril 2025**. La faute à des problèmes au niveau du système hydraulique et à des désaccords entre la société Eiffage et Ports de Normandie. Autant de délais qui exaspèrent les Dieppois. Environ 150 habitants et utilisateurs du pont se sont rassemblés sur le site ce samedi 28 mars.

"On est obligés de téléphoner pour prévenir qu'on va être en retard"

"Continuons à mettre la pression... Pas seulement hydraulique," enjoint avec esprit l'un des manifestants. Tous évoquent leurs difficultés à circuler dans la ville depuis la fermeture, il y a deux ans, de ce pont emblématique du XIXe siècle, qui était emprunté par 12.000 véhicules par jour en moyenne.

"On nous dit qu'il va ouvrir à telle date et puis finalement il n'ouvre pas... C'est prolongé... On ne sait pas trop pourquoi," se désole Claire. Elle habite le quartier du Pollet, que ce pont permet justement de relier au centre-ville. *"Là c'est effectivement la galère, il faut faire tout le tour, c'est fatigant. Parfois, on rate des rendez-vous. On est obligés de téléphoner pour prévenir qu'on va être en retard."*

Mettre Eiffage et Ports de Normandie, "sous surveillance citoyenne"

Même prudence quant à la réouverture du pont chez le président du Comité de sauvegarde du pont Colbert : *"Je suis dubitatif*, dit Michel Mich au micro d'ICI Normandie. *"On ne sait absolument pas s'ils vont résoudre les problèmes hydrauliques qu'ils ont à l'heure actuelle et pouvoir faire tourner le pont correctement et le mettre en position routière."*

Le maire (PCF) de Dieppe Nicolas Langlois rappelle néanmoins que la pression hydraulique n'est pas le seul problème qui retarde le

chantier. *"Évidemment que la restauration d'un pont comme ça, ça demande du travail. Sauf que là on n'y voit pas clair, ça manque de transparence"*, regrette l'édile. Et d'affirmer : *"Ces citoyens-là ont le sentiment, et je partage ce sentiment, d'être pris entre le marteau et l'enclume avec des problèmes contractuels, budgétaires, entre Eiffage et Ports de Normandie."* D'où la nécessité, poursuit-il, de mettre l'un et l'autre *"sous surveillance citoyenne"*.

Plus de 20 millions d'euros ont à ce jour été déboursés pour restaurer ce pont classé monument historique.

- Chantiers – Travaux
- tourisme
- Patrimoine culturel
- Info trafic – Circulation routière

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- Des commerçants de l'île et du quartier du Pollet à Dieppe n'en peuvent plus. Les travaux du pont Colbert ont à nouveau pris du retard. Certains craignent de mettre la clé sous la porte.

  Le 05/04/2025 à 19:09

- Le pont de Normandie, fermé depuis mercredi soir, à cause de la tempête Benjamin, rouvre ce jeudi 23 octobre à 17h00. Mais seulement pour deux heures, et uniquement pour les voitures, avant d'être de nouveau fermé jusqu'à 6 heures, ce vendredi matin.

  Le 23/10/2025 à 17:01

- En décembre 2023, le pont Guillaume-le-Conquérant, en centre-ville de Rouen, était percuté par le bras de grue d'une péniche. De longs travaux de réparation sont sur le point de s'achever, autour du 20 novembre.

  Le 21/10/2025 à 18:57

- Un accident de la circulation au pied du pont de Normandie ralentit considérablement la circulation en direction du Havre ce mardi 30 septembre dans l'après-midi.

  Le 30/09/2025 à 16:01

Autour de chez vous

Passer la section

lepoulpe.info

Au CHU de Rouen, un management par "le supplice de la goutte d'eau"

Le Poulpe

9–11 minutes

Au CHU de Rouen, derrière les murs du plus grand établissement hospitalier de Normandie, un management basé sur la précarité et les pressions hiérarchiques entretiennent un climat de peur. Entre refus de titularisation, licenciements, enquêtes internes sans neutralité et décisions judiciaires défavorables, les signaux convergent vers un dysfonctionnement systémique du management hospitalier.

Laurence*, 52 ans, est aide-soignante en fin de stage au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen. Après une reconversion professionnelle, celle qui avait toujours rêvé de travailler à l'hôpital est décrite pendant deux ans comme *« volontaire »*, *« appliquée »* et *« parfaitement intégrée »*. Tous ses rapports d'évaluation, que *Le Poulpe* a pu consulter, soulignent son sérieux, son adaptation rapide et la qualité de son travail en équipe.

Pourtant, à quelques semaines de sa titularisation, un rapport défavorable est rédigé par la direction, en contradiction avec les évaluations précédentes. Les appréciations sont vagues, les griefs jamais étayés. Laurence n'est pas entendue. Aucun contradictoire n'est mis en place et ce rapport, composé uniquement de dénonciations orales de collègues sur son travail, suffit à renverser deux années de suivi professionnel. La titularisation est refusée et dans la foulée, le licenciement tombe.

"C'est la loi du plus fort"

Pour Laurence, le choc est énorme. *« Le ciel m'est tombé sur la tête. En une semaine, j'ai été convoquée au bureau, j'ai entendu les pires horreurs sur mon travail, puis j'ai été licenciée. Cela fait maintenant plusieurs mois que je suis au chômage »*.

À cela s'ajoute également une détresse financière brutale à laquelle elle a dû faire face du jour au lendemain. *« À la violence et à l'incompréhension de ce licenciement s'ajoutent les difficultés liées à la baisse de revenus. Voir mon fils et mes parents devoir m'aider renforce la honte et l'humiliation que je ressens. Chaque nouvel entretien ou l'idée de me réintégrer dans une équipe me terrifie. Je n'ai plus confiance en moi »*.

Si le dossier de Laurence est particulièrement absurde, il est, dans l'enceinte hospitalière, loin d'être un cas isolé. Pour Camille*, infirmière au CHU de Rouen, *« l'ambiance au sein des services n'est pas saine, ce n'est qu'hypocrisie entre agents. Tout le monde déblatère contre tout le monde. C'est clairement la loi du plus fort, la*

plus forte tête, la plus grande gueule. Il suffit qu'un groupe de fortes têtes se mette d'accord sur quoi dire à propos de quelqu'un, et la personne ne peut rien faire sauf subir ».

Face aux plaintes, la direction se fige dans une posture intransigeante, en verrouillant toute tentative de discussion. Louis*, médecin aux urgences du CHU de Rouen, en a fait les frais lorsqu'il a voulu alerter sur le management défaillant de sa hiérarchie. *« J'ai fait un signalement et c'est ma tête qui a été menacée. Je leur ai dit qu'il y aurait des burn-outs. Ça n'a jamais été entendu. Au bout de trois rendez-vous, on a fini par me faire comprendre que ça ne changerait pas et qu'il fallait penser à moi. Mon chef m'a dit que la non-décision, c'était une façon de manager. J'ai fini par prendre une avocate, parce qu'il n'y avait plus aucune possibilité de discuter. C'était une fin de non-recevoir systématique ».*

"On n'est qu'un pion, un nom sur un planning"

Contactés par *Le Poulpe*, les syndicats hospitaliers interrogés décrivent des schémas similaires, où des agents jusque-là bien notés basculent brutalement dans les difficultés après un changement d'encadrement, une dénonciation interne ou une réorganisation de service. Une phrase revient en boucle dans toutes les bouches syndicales : *« c'est une manière de fonctionner certes immorale, mais qui est propre au CHU ».*

Une source au sein de la CFDT évoque de nombreuses *« mises à pied basées sur des non-dits »*, des rapports *« incomplets »* et des décisions prises *« sans preuve »*. Le syndicat dénonce aussi le fonctionnement de la Commission administrative paritaire (CAP) où *« tout est déjà joué »*, et où un agent peut être licencié sur la base de témoignages oraux non vérifiés, faisant écho au cas de Laurence. *« Il suffit qu'un chef ait un problème avec un agent, et la machine se met en route »,* confirme cette même source.

La CGT, elle, parle de situations *« ubuesques »*. François His, responsable départemental CGT Santé action sociale, évoque des *« coalitions internes »* où des collègues, souvent en CDD, participent à des dénonciations collectives pour éviter d'être eux-mêmes exposés. *« On joue sur la précarité. Un CDD ne veut pas de vagues, alors il suit l'effet de groupe »*, explique-t-il. Selon lui, la direction accorde un poids disproportionné à ces dénonciations. *« À partir du moment où plusieurs collègues disent la même chose, même si c'est faux, la hiérarchie considère que le groupe prime sur la défense de l'agent ».*

Pour Camille, la direction n'a que faire des états d'âme de ses agents. *« Pour les cadres, on n'est qu'un pion, un nom sur un planning, un trou à boucher ».* L'infirmière dénonce aussi le manque de suivi professionnel de sa hiérarchie quant à la formation. *« Les formations qu'on peut demander, on ne les obtient jamais. Comment se sentir en sécurité dans son travail alors qu'on est parfois envoyé dans d'autres services à la dernière minute, sans avoir le choix et bien sûr sans être formé ? »*

"Le supplice de la goutte d'eau"

Le CHU de Rouen fonctionne avec des agents contractuels, parfois maintenus en CDD pendant trois ou quatre ans, parfois neuf ans, comme révélé par *Le Poulpe* en juin 2025. Selon une source

syndicale, cette précarité n'est pas accidentelle mais entretenue pour garantir une flexibilité maximale. L'hôpital multiplie les CDD, les essore, les met sous pression afin de les pousser au départ. Pour illustrer ces méthodes, François His va jusqu'à parler du *« supplice de la goutte d'eau »*. *« On cherche à pousser l'agent à la faute. Chaque jour, un reproche, une remarque, une pression. À la fin, soit il craque, soit il part »*.

Dans les faits, ce mécanisme se cristallise notamment autour de la *PPR*, la Période préalable au reclassement. Ce dispositif, censé accompagner les agents devenus inaptes vers un poste compatible avec leur état de santé, n'impose aucune obligation de résultat. Au CHU de Rouen, il sert souvent à reclasser des agents de catégorie C, comme le personnel d'entretien ou les agents de service, vers des tâches administratives auxquelles ils ne sont ni formés ni préparés.

Beaucoup se retrouvent dans des fonctions qu'ils n'ont jamais sollicitées, peinent à suivre, et finissent par quitter l'établissement, incapables de se projeter. D'autres se voient licenciés pour *« résultats insuffisants »* dans ces nouveaux postes inadaptés. Pour un cadre du CHU souhaitant rester anonyme, cette mécanique s'inscrit dans une volonté plus large de *« réduire progressivement le nombre de fonctionnaires les plus précaires au sein de l'hôpital »*.

Le CHU déjà épinglé

Le tribunal administratif de Rouen a condamné en février 2025 le CHU à verser plus de 5 000 euros à une secrétaire médicale dont le CDD n'avait pas été renouvelé pendant un long arrêt maladie, comme l'évoquait déjà *Le Poulpe*. L'établissement a été reconnu coupable de discrimination fondée sur l'état de santé, alors même que l'employée était décrite comme *« volontaire »* et *« empathique »* dans ses évaluations. Un audit de la chambre régionale des comptes, lui, décrit des dérives massives entre explosion des heures supplémentaires, effectifs mal répartis, un encadrement intermédiaire peu contrôlé, un recours à l'intérim mal piloté et un absentéisme parmi les plus élevés de France.

Contactée par *Le Poulpe*, la direction du CHU balaie l'ensemble des accusations. Elle affirme qu'aucun agent n'est *« écarté »* sans procédure, qu'aucune décision n'est prise sans dossier écrit présenté en commission administrative paritaire, et que la non-titularisation concerne moins de 1% des stagiaires depuis 2023. Un chiffre sorti de nulle part et impossible à vérifier en l'état, que les syndicats contestent fermement. Interrogée par *Le Poulpe*, une source à la CGT assure que ce pourcentage est *« certain d'être faux »* et qu'il serait *« bien supérieur à 1%, d'après les remontées de terrain »,* sans pouvoir en préciser l'ordre de grandeur. Enfin, l'établissement nie également l'existence d'un climat de peur et affirme disposer *« d'indicateurs internes »* montrant *« un attachement fort des professionnels »* et une *« bonne attractivité »* depuis deux ans.

Des propos en totale incohérence avec la réalité des services, alors que le CHU n'a pas souhaité communiquer au *Poulpe* le nombre de médecins démissionnaires ou mutés ces cinq dernières années. Louis observe de son côté les effets dévastateurs de ce climat sur les jeunes générations. *« Il y a eu des dizaines de médecins qui ont*

quitté le CHU parce qu'on laissait faire des magouilles dans le service. Les jeunes collègues de 30 ans arrivent aux urgences déjà dépités, déjà dégoûtés, et attendent juste de partir. Ça me fait mal au cœur ».

Pour Camille, le constat est clair, son métier est désormais synonyme de stress constant. *« La pression est là et de tous les côtés. Maintenant que j'ai un crédit à payer et des enfants, la reconversion n'est malheureusement pas envisageable. Si j'avais su, jamais je n'aurais choisi cette profession ».*

*** Prénoms modifiés**

france3-regions.franceinfo.fr

TÉMOIGNAGES. Menaces de mort, agressions physiques et verbales, remarques sexistes : des infirmières victimes

Gregory Thelu

7–9 minutes

Publié le30/03/2026 à 06h15

Temps de lecture : 7 min

En France, deux infirmières ou infirmiers sont victimes de violences chaque jour. La profession serait même la plus touchée par les agressions. Alors que le conseil de l'ordre de la Seine-Maritime et de l'Eure incite à la libération de la parole, nous avons recueilli le témoignage de professionnelles en première ligne face à l'accroissement d'une violence qui émane aussi bien des patients que des collègues.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

"Je vais te tuer ! " Deux ans après, cette phrase résonne toujours dans la tête de Zoé (*son prénom a été modifié pour conserver son anonymat*). À l'époque des faits, elle avait 22 ans et la conviction que ce métier était fait pour elle. Il ne lui restait plus alors que deux mois de formation avant de devenir infirmière.

Nous sommes au printemps 2024 et Zoé travaille depuis quelques semaines déjà dans un service de pédopsychiatrie en Seine-Maritime. Elle va connaître ce jour-là l'épisode le plus douloureux de sa jeune carrière.

Il fait beau cet après-midi-là et une sortie est organisée pour les jeunes patients. Trois restent à l'hôpital. Ils sont considérés comme des cas difficiles et sont encadrés par trois personnes soignantes. Zoé en fait partie.

"Tout se passait bien, on était dans le jardin. Il n'y avait aucune tension. Rien qui puisse laisser présager cet acte violent". Une adolescente de 17 ans, *"hospitalisée depuis un moment"*, demande à Zoé de pouvoir s'hydrater. La jeune soignante, seule, accompagne la patiente jusqu'à la cuisine et lui demande de rester sur le pas de la porte.

"J'ai pris un gobelet en plastique et au moment où je me retourne, je la vois brandir un couteau qu'elle avait récupéré dans l'évier", se souvient Zoé. Son agresseuse atteinte d'un trouble mental lui assène un premier coup de couteau qu'elle parvient à esquiver. *"Par chance, je n'ai eu qu'une simple éraflure. Mais elle n'arrêtait pas de répéter qu'elle voulait me tuer. Je n'ai pas compris"*.

Elle réussit ensuite à saisir le poignet de l'adolescente qui veut désormais se suicider. S'ensuit une lutte où Zoé pense autant à sa propre vie qu'à celle de sa patiente. *"J'ai essayé de lui parler. J'étais seule, il n'y avait pas un bruit, personne dans un rayon proche. Les secondes paraissaient des minutes, les minutes des heures"*, confie-t-elle.

Toujours aux prises avec son agresseuse, elle parvient à déclencher un appel d'urgence avec le téléphone du service. Rien ne se passe. Étudiante infirmière, elle est confrontée pour la première fois à cette procédure. *"J'ai compris au bout de quelques secondes qu'il fallait valider en appuyant sur un autre bouton"*. Les sonneries de tous les autres téléphones des services alentour retentissent alors. Un collègue viendra mettre fin à l'épisode.

"J'ai eu la peur de ma vie. Le contrecoup a été difficile. Je tremblais et quand il y avait un bruit inhabituel dans le service ", confie-t-elle. Elle sera reçue le jour même par un psychiatre de l'hôpital et le lendemain par la cadre du service. Elle refusera les arrêts de travail pour ne pas compromettre la validation de son stage.

"Le lendemain, je suis retournée au travail. Le personnel soignant a été très bienveillant et compréhensif. Pendant plusieurs mois, le moindre bruit inhabituel au travail me faisait sursauter".

Cet incident n'aura pas de conséquence sur son envie de devenir infirmière. Elle validera son diplôme deux mois après. Comme si de rien n'était. *"On n'est pas préparé à vivre cela. On ne sait pas comment réagir. Je n'avais pas songé d'ailleurs à porter plainte mais on m'a encouragé à le faire pour mettre cette adolescente face à son acte. Mais depuis deux ans, je n'ai pas de nouvelles. Ma plainte a dû être classée"*, conclut Zoé qui travaille désormais dans un service spécialisé dans les soins de rééducation pour les personnes atteintes de cancers.

"La violence ne doit pas faire partie du métier, même quand on exerce en psychiatrie, souligne Laurie Caté, secrétaire générale de l'ordre des infirmiers de l'Eure et de la Seine-Maritime. *Récemment, on a activé la protection fonctionnelle pour une infirmière qui avait été agressée par un patient en psychiatrie. Cette professionnelle a été accompagnée, le patient jugé et condamné"*.

Le jeudi 26 mars 2026, le conseil interdépartemental de l'ordre organisait une journée de sensibilisation contre les violences exercées à l'encontre de ces professionnels. Dans l'Eure et en Seine-Maritime, on dénombre 16 000 infirmiers. 88% sont des femmes.

"Les coups de poing contre les murs, les insultes quand les soins ne vont pas assez vite, les remarques sur notre supposée incompétence... La violence, on s'y habitue mais on ne l'accepte pas, confirme Mélanie (*son prénom a été modifié pour conserver son anonymat*) qui a travaillé dix ans aux urgences du CHU de Rouen. *Pour les personnes atteintes de troubles mentaux, on hésite toujours*

à porter plainte, c'est vrai. En tout cas, moi, je ne le fais pas".

"On souhaite libérer la parole de celles et ceux qui sont victimes de la violence. Malheureusement, comme je le dis souvent, la profession est la deuxième Grande Muette *après l'armée. Il y a encore cette culture du silence, de l'omerta. Comme si cela faisait partie du métier. Ça ne doit surtout pas être le cas"*, poursuit Laurie Caté.

"À l'hôpital, les actes de violences sont commis par tout le monde. Les patients, les familles de patients mais aussi des collègues. Il y a quelques années, un médecin qui n'assumait pas son incompétence s'est approché le front contre ma tête pour m'impressionner, se souvient Mélanie qui a depuis changé de service.

"À l'époque, rien ne s'était passé. J'ai en revanche l'impression que les choses ont changé. Les langues se délient avec les nouvelles générations. Maintenant, ce type de comportement est sanctionné sur-le-champ. Il y a en tout cas des raisons d'espérer", se félicite-t-elle.

"On travaille de plus en plus au niveau des organismes de formation. On apprend à nos étudiants à l'Institut de formation en soin infirmier (IFSI) à repérer les situations de violence", précise Laurie Caté, référente de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux professionnels de santé.

Selon les derniers chiffres publiés en mai 2023 par l'ordre national des infirmiers (ONI), 66% des infirmiers et des infirmières ont déjà été victimes de violences dans le cadre de leur profession alors que 73% reconnaissent en avoir été témoins.

france3-regions.franceinfo.fr

"Cela a des effets néfastes sur la biodiversité" : pourquoi faut-il éviter de tailler sa haie entre mars et ao

Maeva Dumas

4–5 minutes

Interdite pour les agriculteurs entre mars et août, la taille de la haie est fortement déconseillée pour les professionnels et les particuliers. Une mesure difficile à appliquer mais aux répercussions considérables.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Les beaux jours approchent et avec eux, la tentation de donner un coup de neuf à son extérieur.

Aménager, tondre, tailler ou même élaguer, les envies sont multiples mais pas toujours en adéquation avec l'environnement.

Il existe une interdiction de tailler les haies mais elle ne s'applique qu'aux agriculteurs qui bénéficient de primes européennes liées à la PAC (Politique agricole commune). Les professionnels paysagistes et les particuliers, eux, ne sont que fortement incités à éviter la taille de leurs haies.

Une demande peu respectée dans les faits mais qui est pourtant nécessaire pour préserver la biodiversité.

Car si les haies paraissent insignifiantes à l'œil nu, elles regorgent pourtant de dizaines d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de mammifères qui ont établi domicile en leur sein.

"*Certains s'y reproduisent, d'autres se nourrissent ou vont jusqu'à s'installer à l'intérieur. C'est un monde actif dissimulé sous des feuilles qu'il est important de protéger*", détaille Jean-Pierre Frodello, directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en Normandie.

Un microcosme discret qui profite notamment d'un phénomène dès le mois de mars, celui de la nidification, autrement dit la construction intense de nids par les oiseaux très friands des haies et de leur architecture bien structurée. Une taille à cette période de l'année peut être fatale pour les petits.

Une réalité déchirante qui se confronte à une autre toute aussi complexe : : celle des professionnels.

"*La taille de la haie représente au moins la moitié de nos activités d'entretien, c'est énorme. On sait que c'est déconseillé mais on ne peut pas se permettre financièrement de s'arrêter autant de mois*" avance un paysagiste qui travaille sur le secteur rouennais.

Alors que le printemps et l'été sont aussi la période la plus prolifique en commandes pour ces spécialistes de l'entretien extérieur, il leur est impossible de cesser cette activité rentable.

"*C'est très compliqué de respecter cette restriction. Il y a des types de haies, comme les résineuses, qui peuvent se faire n'importe quelle saison. Mais, quand on parle de haies de troène ou de laurier qui poussent très vite, il faut éviter d'attendre trop longtemps. On est obligés de tailler mais on est aussi extrêmement vigilants aux oiseaux*, souligne une employée d'une entreprise havraise.

Un compromis est donc impossible entre obligations professionnelles et préservation de la nature ? Pas nécessairement, selon Jean-Pierre Frodello, qui appelle à restreindre sa taille ou à protéger la nature et la biodiversité avec des gestes simples comme favoriser des gîtes naturels pour la faune ou bien laisser des zones naturelles d'herbes hautes et fleurs sauvages.

france3-regions.franceinfo.fr

VIDEO. On a passé la soirée avec les agents de l'ONF qui comptent les cerfs en forêt de Roumare

Mélisande Queïnnec

4–5 minutes

C'est une opération menée chaque année par l'Office national des forêts (ONF) en forêt de Roumare (Seine-Maritime) : le comptage des cerfs. La méthode permet d'estimer la population de cervidés pour établir un plan de chasse cohérent et ainsi protéger la flore. Ce jeudi 26 mars 2026, il fallait ouvrir l'œil. Reportage.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

La nuit est largement tombée lorsqu'Antoine Cambien, responsable du service chasse de l'agence de Rouen de l'Office national des forêts (ONF), commence son brief. Il accueille ce jeudi soir une petite équipe pour une mission bien particulière : le comptage des cervidés.

La population de cervidés est importante en forêt de Roumare • © France Télévisions

Trop nombreux, les cerfs fragilisent la végétation, ils consomment les jeunes pousses et nuisent au renouvellement des arbres. L'ONF installe parfois des grillages pour protéger des zones déterminées. Mais si la solution est efficace, elle est coûteuse.

Le comptage est une autre façon de protéger la forêt. Chaque parcelle est donc scrutée dans les moindres détails pendant trois heures.

> Sur la carte, on note le numéro de contact pour comprendre un peu la répartition des animaux. On fait la même chose tous les ans. Quatre passages sur plusieurs circuits, ici il y a cinq circuits d'une trentaine de kilomètres.
>
> *Antoine Cambien, responsable du service chasse de l'agence de Rouen de l'ONF*

L'ONF tente de répertorier l'intégralité des cerfs qui peuplent la forêts de Roumare, près de Rouen (Seine-Maritime) • © France Télévisions

L'objectif : établir un plan de chasse pour réguler la population de cervidés. "*Depuis quelques années, la tendance sur l'unité de gestion est à la baisse progressive des populations. Cette baisse est souhaitée par rapport à l'équilibre avec la forêt*", explique Antoine Cambien.

Ce comptage est un outil essentiel aussi pour les chasseurs. À 71 ans, Xavier chasse depuis l'âge de 17 ans. Et participe à ces opérations depuis plus de 25 ans.

Pour lui, les comptages donnent "*un aperçu du volume ou des quantités d'animaux qu'il y a sur le terrain. Donc on essaie de toujours avoir une ligne de conduite pour ne pas non plus vider la forêt*", explique-t-il.

Le reportage de Garance Verdier et François Pesquet :

durée de la vidéo : 00h01mn48s



Opération comptage des cerfs en forêt de Roumare • ©France Télévisions

Au total, 177 cervidés sur les 4 000 hectares de la forêt de Roumare ont été comptabilisés dans la soirée. Le plan de chasse devrait être établi dans les prochaines semaines, pour la saison à venir.

Avec Garance Verdier

paris-normandie.fr

Une association havraise mise sur les drones pour sauver les faons de la mort

Philippe Dufresne

6–7 minutes

Cachés dans les foins ou les céréales, les faons de biches ou de chevreuils sont souvent happés par les machines agricoles. Une association a une solution mais elle a besoin de bénévoles.

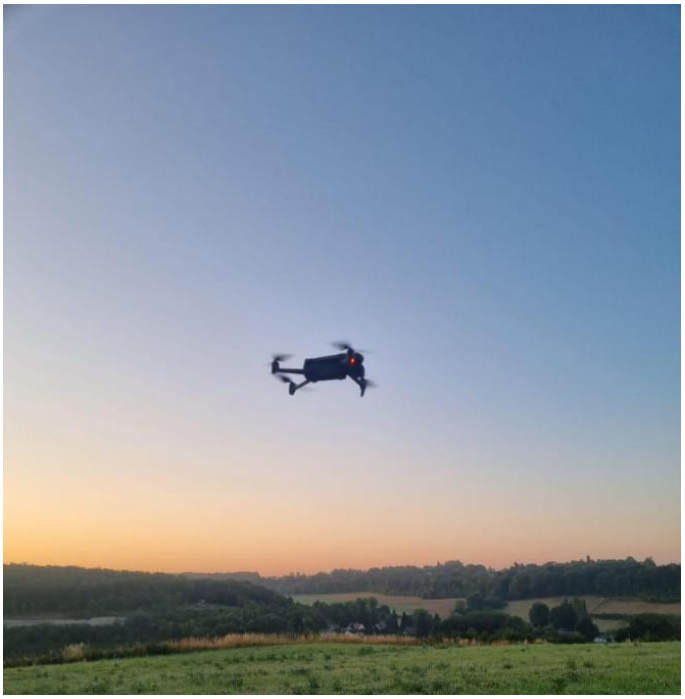


Par Philippe Dufresne

Publié: 29 Mars 2026 à 08h12 Temps de lecture: 2 min

Déjà à pied, on ne voit pas un faon caché dans les herbes, à un mètre de soi. Alors en machine agricole, il n'y a aucun moyen de les apercevoir. » En quelques mots, Christophe Brasseur brosse les conditions d'un drame. Les biches et les femelles chevreuil mettent bas entre avril et juin. Elles forment une sorte de nid, dans les hautes herbes ou les céréales.

Leurs petits bénéficient d'un pelage offrant un camouflage parfait. C'est l'idéal pour échapper aux prédateurs que sont les renards et les blaireaux. Pesant moins de 5 kilos, tenant tant bien que mal sur leurs pattes, les faons sont des proies faciles, totalement incapables de se défendre. Leur seule possibilité, se tapir au sol, sans faire de bruit.





L'utilisation du drone se fait au petit matin, pour le maximum de contraste thermique. - ADSF / Paris Normandie

Le pilote du drone, avec un talkie-walkie guide alors l'équipe de bénévoles au sol

Christophe Brasseur, Administrateur de l'association de sauvetage des faons

Mais à la saison des foins ou des moissons, les machines agricoles s'activent. À leur approche des nids, les femelles finissent par s'enfuir. Les petits sont tétanisés et broyés par les engins. *« Pour Denis Lemonnier, c'était impossible de rester sans rien faire. Ce retraité a donc décidé de créer une association pour proposer une solution simple »*, résume Christophe Brasseur, qui est administrateur de la toute jeune branche havraise de l'Association départementale de sauvetage des faons (ADSF).



Christophe Brasseur est administrateur de l'association de sauvetage des faons, et responsable de la brigade du Havre. - ADSF / Paris Normandie

Caméra thermique

Le principe est, avec l'accord de l'agriculteur, de survoler la parcelle avec un drone juste avant le fauchage ou la moisson. L'appareil doté d'une caméra thermique repère le faon. *« Le pilote du drone,*

avec un talkie-walkie guide alors l'équipe de bénévoles au sol qui se dirige vers le faon et le trouve », poursuit Christophe Brasseur.

100 % de résultats

Dotés de gants, indispensables pour ne pas couper le lien olfactif entre la mère et le petit, les intervenants placent le faon dans une caisse de transporteur, avec du foin prélevé sur place et le mettent en sécurité pendant le passage de la machine agricole. *« Ensuite, le faon est remis en liberté, à peu près au même endroit, en ayant veillé à ce que foin soit remis en place. On surveille ensuite. On a 100 % de résultats, la mère retrouve son petit et peut continuer à veiller sur lui. »*



Un faon pèse moins de 5 kilos est quasiment invisible, caché dans une parcelle agricole. - ADSF / Paris Normandie

Triangle Le Havre, Fécamp, Lillebonne

Les opérations ont débuté en 2024, avec un drone prêté par la fédération des chasseurs 76, qui voit là l'occasion d'assurer le renouvellement de l'espèce. En 2025, deux secteurs ont été visés, les abords des forêts de Lyons (27) et de l'Eawy (76). *« Le deuxième drone avait été acheté par l'association départementale de chasse au grand gibier. Il faut savoir qu'un drone thermique coûte entre 7 et 8 000 €»*, détaille Christophe Brasseur.

L'association départementale de sauvetage des faons continue à monter en puissance. En 2026, elle vise la création de plusieurs autres brigades sur le territoire. *« On vient de constituer celle du Havre, qui couvre le triangle Havre, Fécamp et Lillebonne »*, précise l'administrateur. Une première campagne est prévue à partir du début du mois de mai 2026.

Lire aussi

Octeville-sur-Mer : le marché nocturne de retour pour une nouvelle saison

« La vulgarisation est au cœur de notre démarche » : une Nuit du Quantique organisée à l'Université du Havre

Tempête du 26 mars 1882 : terrible et meurtrière chez les Sauveteurs en mer du Havre

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Le Havre Fécamp Lillebonne (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



Video

Le Havre : 500 sifflets « anti-relou » fabriqués au lycée Jules-Siegfried pour la Maison des femmes



Video

« Les fidèles sont de retour ! » : la saison 2026 des restaurants de plage au Havre est ouverte



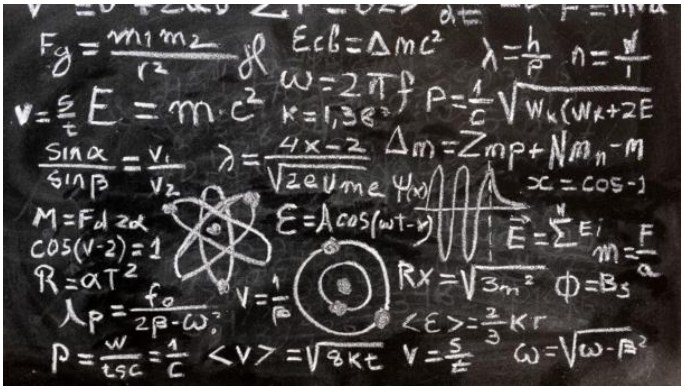


[Octeville-sur-Mer : le marché nocturne de retour pour une nouvelle saison]

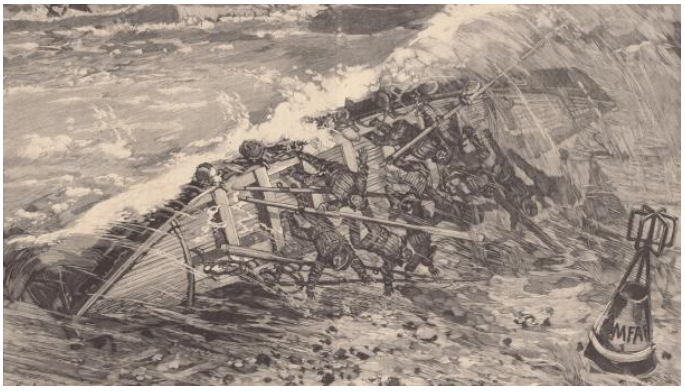


Video

[Soutenue par le pizzaïolo Jimmy Pestel, une future championne de France de la pizza au Havre ?]



[« La vulgarisation est au cœur de notre démarche » : une Nuit du Quantique organisée à l'Université du Havre]



[Tempête du 26 mars 1882 : terrible et meurtrière chez les Sauveteurs en mer du Havre]

[Voir plus d'articles]

Juste pour vous

actu.fr

Plus de 5 000 kg prévus pour le rempoissonnement en 2026 dans ces étangs de Seine-Maritime

Rédaction Neufchâtel-en-Bray

3–4 minutes

Pour l'année 2026, l'association La belle gaule de Rouen a prévu pas moins de 5 000 kg de poissons pour le rempoissonnement des étangs qu'elle gère. Détails.

Sur le même thème

Environnement
Pays de Bray
Pêche



La Belle gaule de Rouen est toujours dans l'attente d'un permis de construire pour un abri pour ses structures. ©Le Réveil de Neufchâtel

Par Rédaction Neufchâtel-en-Bray Publié le 29 mars 2026 à 9h48

Qu'il y ait du **poisson** pour les pêcheurs dans **les étangs**, voici ce dont veut s'assurer l'association La belle gaule de Rouen, gérant notamment les étangs de Saint-Hellier, près de Bellencombre **(Seine-Maritime)**. Pour cela, elle assure chaque année **un rempoissonnement**.

Différents types de poissons dans les étangs

Lors de la dernière assemblée générale, les membres de l'association ont fait un point. C'est un total de 2 410 kg de truites qui vont être réintroduits (soit 47 kg de truites fario rivières et 1 440 kg de truites arc-en-ciel étangs), 600 kg de gardons, 400 kg de tanches, 500 kg d'hybrides F1, 1 000 kg de carpes de 1,5 kg, 200 kg de 20 carpes 9/11 kg, soit un total de 5 110 kg pour l'ensemble des étangs.

Vers la régulation des grands cormorans ?

L'association s'inquiète de la forte présence des grands cormorans. « Qu'en est-il de l'autorisation de la régularisation des grands cormorans ? Ceux-ci se nourrissent uniquement de poissons et déciment les lieux de pêche, au grand dam des pêcheurs. Ils bénéficient aujourd'hui d'une loi européenne assurant leur protection. Ce problème n'est pas en voie de solution », lance le président.

À quand un nouveau préau ?

Un autre point important a été abordé lors de la dernière assemblée générale : la construction d'un abri pour les structures de l'association.

> Suite à l'incendie qui a détruit le préau abritant les structures de la Belle gaule de Rouen aux étangs de Saint-Hellier il y a quelques années, et ce malgré diverses interventions du maire auprès des autorités, le permis de construire pour une nouvelle structure est toujours refusé par la préfecture.

Vidéos : en ce moment sur Actu

La raison : l'absence de point d'eau pour les pompiers, « pourtant à proximité immédiate des étangs », tient-il à souligner. Depuis, l'ensemble du matériel de l'association est stocké sous un tunnel bâché et un conteneur de stockage.

Plus d'infos sur le site de la Belle gaule de Rouen ou au 06 33 02 34 57.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

infonormandie.com

Un loup repéré en Seine-Maritime : « un indice de présence isolé », selon la préfecture

infonormandie

3–4 minutes

Vendredi 27 Mars 2026 - 17:47

Un indice de présence de l'animal a été confirmé à Wanchy-Capval, dans le pays de Bray (Seine-Maritime). Les services de l'État appellent à la vigilance, tout en soulignant qu'aucune prédation n'a, pour l'heure, été signalée dans le département.



La détection d'un animal ne signifie pas automatiquement qu'il s'installe durablement dans le département.- Photo d'illustration Pexels/Christina & Peter

La présence d'un loup a été identifiée mercredi 25 mars dans la commune de Wanchy-Capval, en Seine-Maritime. L'information a été annoncée aujourd'hui par la préfecture, qui précise qu'il s'agit, à ce stade, d'un indice de présence isolé.

Autrement dit, rien ne permet pour l'instant de conclure à une installation durable de l'animal sur le territoire. Les autorités rappellent d'ailleurs que ce type de passage a déjà été observé ces dernières années dans le département, en raison de la forte capacité de dispersion du loup, capable de parcourir de très longues distances.

Un suivi renforcé sur le territoire

La préfecture indique que la situation fait l'objet d'un suivi attentif

en lien avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité, les représentants du monde agricole et les acteurs cynégétiques.

À ce jour, aucun cas de prédation susceptible d'être imputé au loup n'a été porté à la connaissance des services de l'État en Seine-Maritime. Le message se veut donc mesuré : la détection d'un animal ne signifie pas automatiquement qu'il s'installe durablement dans le département.

Espèce protégée, le loup fait l'objet d'une gestion encadrée au niveau national, avec pour objectif de concilier préservation de la biodiversité et protection des activités d'élevage. Animal discret, il évite en principe le contact avec l'être humain.

Ce qu'il faut savoir

En cas d'observation de l'animal ou de suspicion de prédation, la préfecture demande d'effectuer un signalement rapidement auprès du service départemental de l'OFB au 02 35 32 07 10.

Depuis son retour naturel en France dans les années 1990, le loup poursuit progressivement son expansion. La Seine-Maritime se trouve aujourd'hui dans une zone de dispersion. Pour qu'une installation soit réellement caractérisée, des indices de présence doivent être relevés sur une période de deux ans.

INFO+

Pourquoi la présence d'un loup ne veut pas dire qu'il s'installe

Un loup peut traverser un territoire sans s'y fixer. Les individus les plus jeunes, notamment, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres. C'est cette capacité de déplacement qui explique les observations ponctuelles enregistrées en Seine-Maritime ces dernières années.

tendanceouest.com

Près de Dieppe. La présence d'un loup identifiée, "aucune prédation" signalée à ce stade

Célia Caradec

2–3 minutes

La vidéo a été partagée sur les réseaux sociaux ces derniers jours. On y voit un canidé, très semblable à un loup, dans un champ du lieu-dit Fumechon, à Wanchy-Capval, une commune située à une vingtaine de kilomètres de Dieppe. Sans mentionner cette vidéo, vendredi 27 mars, la préfecture de Seine-Maritime informe dans un communiqué que *"la présence d'un loup a été identifiée"* dans cette commune, trois jours plus tôt.

Pas d'attaques recensées

"*À ce stade, il s'agit d'un indice de présence isolé, qui ne permet pas de conclure à une installation durable de l'animal dans le département,* ajoute la préfecture, *comme cela a déjà été observé en Seine-Maritime ces dernières années, cette présence traduit avant tout la capacité de dispersion de cet animal, capable de parcourir de longues distances.*" Elle ajoute qu'à ce stade, les services de l'Etat n'ont eu connaissance "*d'aucune prédation sur le territoire départemental qui pourrait être imputée au loup*" ces derniers jours.

Le dernier signalement en janvier 2025

Le communiqué précise que les services de la préfecture, "*en lien étroit*" avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité et les acteurs du monde agricole et de la chasse "*assurent un suivi attentif de la situation*".

Il est demandé de signaler toute observation ou constatation de prédation au service départemental de l'OFB, au numéro suivant : 02 35 32 07 10.

Le loup, espèce protégée, s'invite régulièrement à la une de l'actualité, comme dernièrement en Mayenne ou dans le Calvados. En Seine-Maritime, le dernier signalement médiatisé remonte à janvier 2025. La dépouille d'un grand canidé avait été découverte entre Le Havre et Tancarville.

francebleu.fr

Seine-Maritime : un loup repéré dans le pays de Bray, les services de l'État attestent de sa présence

Raphaël Tual, Charlotte Coutard

5–6 minutes

- Raphaël Tual ,
- Charlotte Coutard

Publié le vendredi 27 mars 2026 à 17:24

INFO ICI Normandie. La présence du loup est authentifiée par les services de l'État en Seine-Maritime ce vendredi. L'animal a été repéré dans le secteur de Londinières en Seine-Maritime. C'est le quatrième repéré en six ans dans le département.

Encore un loup en Seine-Maritime. Les services de l'État (Direction départementale des territoire et l'Office français de la biodiversité) attestent auprès d'ICI Normandie ce vendredi 27 mars 2026 de la présence du canidé dans le département et plus précisément dans le pays de Bray. Le sexe n'est pas connu, mais la DDT et l'OFB estiment qu'il s'agit d'un animal isolé présent dans le secteur de Londinières.

Filmé à Wanchy-Capval, dans le pays de Bray

Un internaute a filmé l'animal le 25 mars 2026, sur la commune de Wanchy-Capval, au nord de Neufchâtel-en-Bray. Il assure sur le réseau social Facebook que sa vidéo a été faite un peu avant 9 heures, au lieu-dit Fumechon. Les images filmées par cet habitant ont été analysées par des agents de l'OFB, l'Office français de la biodiversité.

"Les experts de l'OFB, sur la base de cette prise de vue, ont caractérisé que le phénotype était relativement loup, donc c'est effectivement avéré et confirmé que c'est un loup. Il y a l'écartement des oreilles, l'attitude à la marche, la hauteur de la queue. Il y a eu une visite sur place des agents de l'OFB, une rencontre avec la personne qui a pris le cliché, pour vérifier la véracité de la prise de vue", explique Cyril Teillet est l'adjoint du service environnement, à la direction départementale des territoires et de la mer, la DDTM de la Seine-Maritime

Le quatrième loup identifié en six ans

Depuis 2020, c'est le quatrième loup été identifié en Seine-Maritime. Le premier en 2020, était un loup venu d'Italie. Il était l'auteur présumé de plusieurs attaques de troupeaux d'ovins dans le pays de Bray, autour de la commune de Mesnières-en-Bray.

Un deuxième loup avait été retrouvé mort en février 2024 à

Manéglise entre Le Havre et Goderville. Un loup d'une souche des pays de l'Est. Le troisième loup, identifié en janvier 2025, avait été percuté par un véhicule sur l'autoroute A131 à hauteur de Sandouville entre Tancarville et Le Havre. Les analyses ADN effectuées sur son cadavre avaient permis, là aussi, de certifier qu'il s'agissait bien d'un loup. Ces trois loups étaient de jeunes mâles solitaires en quête d'émancipation qui sont arrivés en Seine-Maritime et qui avaient sans doute "*aux alentours de deux ans*". Le loup repéré mercredi répond sans doute au même schéma.

"On est plutôt dans le même cas de figure, avec des individus en dispersion, en recherche de territoires, sans véritablement pouvoir assurer qu'ils vont se fixer, ils sont en mouvement, il n'est pas du tout évident qu'il se fixe durablement. S'il y avait plusieurs individus, on aurait déjà des remontées de prédations, nous n'avons aucun signalement à ce sujet", poursuit Cyril Teillet.

Le loup est un *"animal discret"*, indique la préfecture de la Seine-Maritime, qui *"évite naturellement le contact avec l'être humain"*. En cas d'observation ou de constatation de prédation, il est demandé de réaliser un signalement dans les meilleurs délais au service départemental de l'OFB **au numéro suivant : 02 35 32 07 10.**

- loup
- Animaux sauvages
- animaux
- Biodiversité

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Passer la section

- C'est une information ici Normandie. Les résultats des analyses le confirment : le "grand canidé" retrouvé mort percuté par un véhicule sur l'autoroute A131 à hauteur de Sandouville entre Tancarville et Le Havre le 17 janvier 2025 était bien un loup. Un loup d'une souche des pays de l'Est.

  Le 12/05/2025 à 14:44

- Des élus de Pavilly voient dans le loup végétarien de la pub Intermarché diffusée en décembre un lointain parent du loup vert légendaire de leur commune. Ils en profitent pour mettre en lumière l'appel aux dons pour rénover la chapelle de Sainte Austreberthe, liée à cette légende.

  Le 23/01/2026 à 08:34

- Le navire de pêche "Le Chant du Loup" a fait naufrage ce jeudi 1er janvier : il s'est fracassé contre les roches près du port de Dieppe

(Seine-Maritime), après l'échec des secours pour tenter de le remorquer, et a pris l'eau. Les membres de l'équipage s'en sortent sains et saufs.

Le 02/01/2026 à 19:10

- Les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure sont placés en vigilance jaune vent par Météo-France ce samedi : la tempête Amy va souffler fort, avec des rafales jusqu'à 110 km/h.

  Le 03/10/2025 à 15:20

Autour de chez vous

Passer la section

bfmtv.com

Seine-Maritime: un loup repéré dans le pays de Bray, le quatrième en six ans

Lilian Pouyaud

2–3 minutes



Le nombre de loups est resté relativement stable en France en 2025, avec une population estimée à 1.082, soit 69 de plus en un an. (Illustration) - Olivier MORIN © 2019 AFP

La préfecture de Seine-Maritime annonce qu'un loup a été identifié ce mercredi 25 mars dans la commune de Wanchy-Capval. Selon le communiqué, l'animal serait seul et sa présence n'est pas signe d'une installation de l'animal dans le département.

Une présence autant redoutée que fascinante. Pour la quatrième fois en six ans, le loup a été identifié en Seine-Maritime. C'est ce qu'annonce la préfecture dans un communiqué précisant qu'un animal a été signalé ce mercredi 25 mars dans la commune de Wanchy-Capval.

Si l'annonce peut effrayer, le loup étant redouté par les éleveurs et certains habitants, la préfecture assure que ce signalement ne confirme pas l'installation "durable" de l'animal.

> "Comme cela a déjà été observé en Seine-Maritime ces dernières années, cette présence traduit avant tout la capacité de dispersion de cet animal, capable de parcourir de longues distances", précise le communiqué.

Ajoutant que pour l'heure, les services de l'État n'ont eu connaissance "d'aucune prédation sur le territoire départemental qui pourrait être imputée au loup".

Comme le partagent nos confrères d'Ici Normandie, le passage de l'animal dans la commune de Wanchy-Capval a été documenté. Dans une vidéo partagée en ligne et analysée par les agents de l'OFB, l'Office français de la biodiversité, un internaute montre un loup dans le bourg.

"Une phase d'expansion naturelle"

Il s'agit de la quatrième apparition d'un loup dans le département. Lorsque le premier, identifié en 2020 venait d'Italie et aurait attaqué plusieurs troupeaux ovins, les autres ont été retrouvés morts.

Comme le rappelle la préfecture, en cas d'observation ou de constatation de prédation il est demandé de réaliser un signalement dans les meilleurs délais au service départemental de l'OFB au 02.35.32.07.10.

"Depuis son retour en France dans les années 1990, le loup est en

phase d'expansion naturelle. Des individus, souvent jeunes, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres. La Seine-Maritime se situe aujourd'hui dans une zone de dispersion", précise la préfecture.

france3-regions.franceinfo.fr

Un loup formellement identifié dans le Pays de Bray

Gregory Thelu

3–4 minutes

La présence d'un loup a été attestée ce vendredi 27 mars par la préfecture de la Seine-Maritime. L'animal avait été mercredi dans la commune de Wanchy-Capval, au nord de Londinières. La dernière trace d'un canidé dans le département remonte au début de l'année 2025.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. Notre politique de confidentialité

Le loup de retour en Seine-Maritime. Sa présence dans le Pays de Bray été confirmée ce vendredi 27 mars par la préfecture de la Seine-Maritime.

L'animal a été repéré mercredi 25 mars sur la commune de Wanchy-Capval au nord de Londinières. Un internaute aurait d'ailleurs filmé le canidé si l'on en croit une vidéo publiée sur le réseau social Facebook.

"À ce stade, il s'agit d'un indice de présence isolée, qui ne permet pas de conclure à une installation durable de l'animal dans le département", précise le préfecture dans un communiqué.

"Comme cela a déjà été observé en Seine-Maritime ces dernières années, cette présence traduit avant tout la capacité de dispersion de cet animal, capable de parcourir de longues distances".

Face à cette situation, les services de la préfecture en lien étroit avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité et les acteurs du monde agricole et les acteurs cynégétiques, indiquent *"assurer un suivi attentif de la situation"*.

A ce stade, les services de l'État précisent n'avoir eu aucune connaissance d'une prédation imputable au loup en Seine-Maritime. Et appellent à la vigilance.

En cas d'observation ou de constatation de prédation, il est demandé de réaliser un signalement dans les meilleurs délais au service départemental de l'OFB (office français de la biodiversité) au numéro suivant : 02 35 32 07 10.

"Depuis son retour en France dans les années 1990, le loup est en phase d'expansion naturelle. Des individus, souvent jeunes, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres. La Seine-Maritime se situe aujourd'hui dans une zone de dispersion", souligne la préfecture.

Depuis l'été 2020, la présence du loup a été confirmée en Normandie, depuis en Seine-Maritime.

En janvier 2025, un cadavre de grand canidé avait été retrouvé le long de l'autoroute A131 à Sandouville, entre Tancarville et le Havre. Des tests ADN avaient confirmé qu'il s'agissait d'un spécimen venu d'Europe de l'Est.

paris-normandie.fr

En Seine-Maritime, la présence d'un loup confirmée, aucune « prédation » signalée

Paris Normandie

4–5 minutes

La préfecture de la Seine-Maritime vient de confirmer la présence d'un loup dans le secteur du pays de Bray. Elle confirme également qu'aucune « prédation sur le territoire départemental » n'a été signalée.

Par la rédaction

Publié: 27 Mars 2026 à 18h50 Temps de lecture: 2 min

Le loup toujours présent en Normandie ? Mercredi 25 mars, la préfecture de la Seine-Maritime a confirmé et identifié la présence d'un loup dans la commune de Wanchy-Capval, dans le pays de Bray.

Dans son communiqué, elle explique qu'*« à ce stade, il s'agit d'un indice de présence isolé, qui ne permet pas de conclure à une installation durable de l'animal dans le département »*. En effet, ces dernières années, plusieurs loups ont été aperçus dans la région.

« Aucune prédation »

« Face à cette situation, les services de la préfecture, en lien étroit avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité et les acteurs du monde agricole et les acteurs cynégétiques, assurent un suivi attentif de la situation », ajoute la préfecture. Elle confirme également, qu'aucune *« prédation sur le territoire départemental qui pourrait être imputée au loup »* n'a été signalée.

Pour rappel, « le loup est une espèce protégée, dont la gestion s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions visant à concilier la préservation de la biodiversité et la protection des activités d'élevage. Animal discret, il évite naturellement le contact avec l'être humain ».

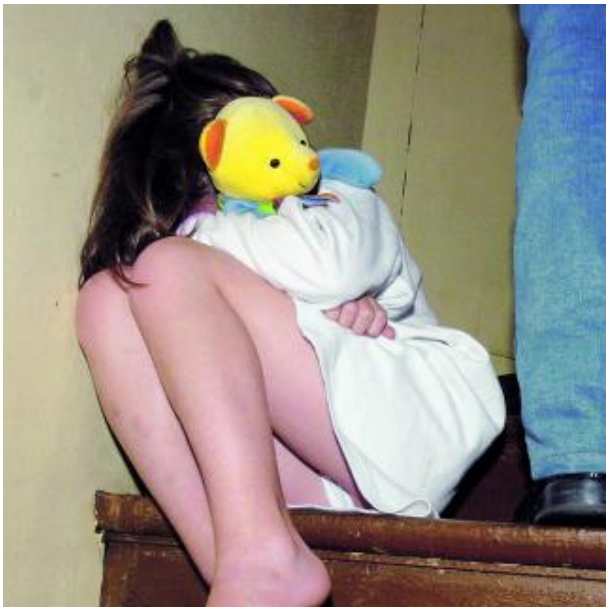
Si jamais vous l'observez ou vous êtes témoin d'une prédation, vous devez faire un signalement au service de l'OFB en composant le

numéro suivant : 02 35 32 07 10.

Lire aussi



« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée



Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs





Quelles sont les nouveautés prévues pour la traditionnelle foire des Rameaux de Gournay-en-Bray ?

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Neufchâtel-en-Bray



« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée



Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs



Au conseil municipal de Forges-les-Eaux, cinq démissions en 15 jours





À Neufchâtel-en-Bray, la jeune Somalienne Zamzam réalisera ses rêves avec « Un avenir ensemble »



Pays de Bray : pour sa 40e édition, le motocross d'Haudricourt accueille un championnat de France



Pays de Bray. Théâtre, livres, jeux : une journée dédiée à la culture à Serqueux

Voir plus d'articles

Juste pour vous

lecourriercauchois.fr

Seine-Maritime. La présence d'un loup a été identifiée cette semaine dans le département

Ghislain Annetta

2–3 minutes

Le canidé est de retour en Seine-Maritime. "*Mercredi 25 mars, la présence d'un loup a été identifiée dans la commune de Wanchy-Capval*", confirme la préfecture ce vendredi 27 mars. Les pouvoirs publics ajoutent : "*A ce stade, il s'agit d'un indice de présence isolé, qui ne permet pas de conclure à une installation durable de l'animal dans le département*". Selon les représentants de l'Etat, *"cette présence traduit avant tout la capacité de dispersion de cet animal, capable de parcourir de longues distances"*.

"Un suivi attentif de la situation"

Face à cette situation, les services de la préfecture, en lien étroit avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité et les acteurs du monde agricole et les acteurs cynégétiques, indiquent assurer *"un suivi attentif de la situation"*.

A ce stade les services de l'Etat n'ont eu connaissance d'aucune prédation sur le territoire départemental qui pourrait être imputée au loup.

Le loup est une espèce protégée, dont la gestion s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions visant à concilier la préservation de la biodiversité et la protection des activités d'élevage. En cas d'observation ou de constatation de prédation, il est demandé de réaliser un signalement dans les meilleurs délais au service départemental de l'OFB au numéro suivant : 02 35 32 07 10.

Zone de dispersion

Depuis son retour en France dans les années 1990, le loup est en phase d'expansion naturelle. Des individus, souvent jeunes, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres. La Seine-Maritime se situe aujourd'hui dans une zone de dispersion. La présence d'un loup ne signifie pas nécessairement son installation, comme le montrent les précédents épisodes dans le département, l'installation est caractérisée uniquement lorsque des indices de présence sont relevés sur une période de deux ans

actu.fr

La présence d'un loup solitaire a été confirmée par la préfecture de Seine-Maritime dans le Pays de Bray

Sébastien Aliome

3–4 minutes

Les loups dans le secteur de Neufchâtel-en-Bray et Londinières, ce n'est pas nouveau. Un spécimen isolé a été officiellement identifié dans le Pays de Bray par la préfecture.

Sur le même thème

Animaux

Pays de Bray



Un loup a été vu près de Londinières en ce mois de mars 2026. ©Capture d'écran vidéo Facebook

Par Sébastien Aliome Publié le 28 mars 2026 à 8h01

Mercredi 25 mars, la présence d'un **loup** a été identifiée dans la commune de **Wanchy-Capval**, près de Londinières (**Seine-Maritime**). Une vidéo réalisée dans le hameau de Fumechon a d'ailleurs été partagée sur les réseaux sociaux.

À ce stade, il s'agit d'un indice de présence isolé, qui ne permet pas de conclure à une installation durable de l'animal dans le département.

Un suivi attentif de la situation

Comme cela a déjà été observé en **Seine-Maritime** ces dernières années, cette présence traduit avant tout la capacité de dispersion de cet animal, capable de parcourir de longues distances.

Face à cette situation, les **services de la préfecture**, en lien étroit avec l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), les forces de sécurité et les acteurs du monde agricole et les acteurs

cynégétiques, assurent un suivi attentif de la situation.

Le loup : une espèce protégée

À ce jour, les **services de l'État** n'ont eu connaissance d'aucune prédation sur le territoire départemental qui pourrait être imputée au loup.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Rappelons que « le loup est une espèce protégée, dont la gestion s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions visant à concilier la **préservation de la biodiversité** et la protection des activités d'élevage. Animal discret, il évite naturellement le contact avec l'être humain » indique un communiqué de la préfecture de Seine-Maritime.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

S'inscrire

Le loup peut parcourir un grand nombre de kilomètres

Depuis son **retour en France** dans les années 1990, le loup est en phase d'expansion naturelle.

Des individus, souvent jeunes, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

La Seine-Maritime se situe aujourd'hui dans une **zone de dispersion**. « La présence d'un loup ne signifie pas nécessairement son installation, comme le montrent les précédents épisodes dans le département, l'installation est caractérisée uniquement lorsque des indices de présence sont relevés sur une période de deux ans » soulignent les services de la préfecture.

Que faire en cas de suspicion de prédation ?

• Ne pas s'approcher des animaux ni déplacer les indices.

• Contacter immédiatement le service départemental de l'OFB au 02 35 32 07 10. Une expertise sera réalisée dans les meilleurs délais.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

france3-regions.franceinfo.fr

La Ville de Rouen va racheter la maison Marrou : Nicolas Mayer-Rossignol fait sa première annonce en tant que

Bénédicte Robin

~3 minutes

Le maire de Rouen a fait la première annonce de son deuxième mandat : la Ville va racheter la maison Marrou. Le bâtiment classé monument historique était en vente pour la deuxième fois en deux ans et n'a toujours pas trouvé preneur.

Résultats des élections municipales 2026

À peine officiellement élu par le conseil municipal avec 41 voix, ce jeudi 26 mars 2026, Nicolas Mayer-Rossignol a fait sa première annonce en tant que maire réélu de Rouen : la Ville va se porter acquéreuse de la maison Marrou.

Ce bâtiment emblématique de la ville, situé à deux pas de la gare et classé monument historique est à la recherche d'un nouveau propriétaire depuis 2024. Elle appartient à l'Etat mais depuis le départ des agents des finances publics qui l'occupaient, celui-ci veut s'en séparer.

Par deux fois, la demeure du ferronnier d'art Ferdinand Marrou a été mise aux enchères mais la vente n'a pas abouti. La première fois, un acquéreur s'était présenté mais finalement avait renoncé au rachat. Cette fois-ci, en 2026, personne ne s'est manifesté.

Il faut dire que les contraintes sont importantes. Le bâtiment est classé aux titres des monuments historiques. Il faut donc demander son avis à un architecte des bâtiments de France et à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) leur autorisation avant tout type de travaux.

Or, c'est un des enjeux de cette vieille bâtisse du XIXème siècle : elle a besoin d'un grand rafraîchissement et notamment une mise aux normes pour les sanitaires. En l'état, elle est difficilement habitable.

"*Il y a des travaux, ce n'est pas si simple, mais elle est magnifique, il faut la sauver*", explique Nicolas Mayer-Rossignol. Sollicité par l'Etat pour racheter le monument, la Ville de Rouen avait jugé le prix de départ trop couteux. Constatant la baisse du prix, et parce qu'il est "*attaché au patrimoine*", le maire socialiste a finalement décidé d'acquérir un lieu "*qui fait partie de l'identité de la ville*".

Jugeant qu'elle est idéalement située (près de la gare) pour accueillir "*tout un tas de fonctions*", le maire réélu pense notamment à l'utiliser pour "*des résidences d'écrivains, d'artistes*". Il évoque également des projets autour de la lecture et de la poésie.

paris-normandie.fr

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf prépare un budget « prudent » en continuant à investir

Frédérique THULLIER

5–6 minutes

Le conseil municipal de Caudebec-lès-Elbeuf planchera, ce lundi 30 mars 2026, sur les orientations budgétaires du premier exercice de la mandature. Au menu, plus de 4 M€ d'investissements.



Les élus seront invités à débattre sur les orientations budgétaires de la Ville ce lundi 30 mars 2026. - Paris Normandie

Par Frédérique THULLIER

Publié: 29 Mars 2026 à 12h06 Temps de lecture: 1 min

Le rapport d'orientations budgétaires, suivi d'un débat, sera à l'ordre du jour du nouveau conseil municipal, ce lundi 30 mars 2026, un exercice préalable au vote du budget prévu le vendredi 10 avril.

Consultez l'actualité en vidéo

« Dans un contexte général très incertain qui influe sur les collectivités locales, nous poursuivons notre engagement pour préserver le pouvoir d'achat des Caudebécais et la qualité des services à la population, explique en introduction Nathalie Théret, adjointe au maire en charge des Finances. *Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux ni les tarifs des services. »*

> « La dette est saine avec 99 % des emprunts à court terme et sans

> risques. Cela n'exclut pas la prudence mais nous permet de continuer à investir. »

Nathalie Théret, Adjointe au maire en charge des Finances



Nathalie Théret, adjointe en charge des Finances. - Paris Normandie

Après une période compliquée mais révolue, où la Ville avait dû prendre des mesures drastiques pour redresser ses finances, la situation est dorénavant saine.

Investissement en hausse

« Les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux recettes, l'excédent a couvert 71 % des dépenses d'investissement en 2025, poursuit l'adjointe. *La dette est saine avec 99 % des emprunts à court terme et sans risques. Le ratio de désendettement est de 7,2 ans. Cela n'exclut pas la prudence mais nous permet de continuer à investir. »*

« Nous retrouvons un bon niveau d'investissement à 4,2 M€ contre 2,9 M€ en 2025, enchérit le maire, Laurent Bonnaterre. *Quant au fonctionnement, il augmente légèrement en lien avec la hausse des charges de personnel : il passe de 13 M€ à 13,4 M€. »*

Nouvelles caméras

En 2026, la Ville contractera un nouvel emprunt de 800 000 €. Les principales dépenses seront consacrées à l'achèvement de la halle couverte (400 000 €), les études pour la construction du futur centre technique municipal, la réfection de l'impasse François-Villon, la rénovation énergétique de 11 bâtiments communaux et le remplacement des éclairages publics par des leds avec détecteurs (210 000 €), les travaux d'entretien dans les écoles (130 000 €) et les équipements sportifs, l'acquisition de caméras de vidéoprotection (100 000 €)…

« Aujourd'hui, la Ville compte 29 caméras dont deux nomades qui peuvent être déplacées en fonction des besoins, précise le maire. *Quatre nouvelles viennent d'être installées autour du complexe sportif de La Villette. Nous équiperons rapidement certains parkings, notamment près des écoles, où nous constatons des regroupements.*

L'objectif est de doubler le nombre total pendant le mandat. » Une des cases à cocher pour respecter le programme électoral.

Le conseil municipal se tiendra le lundi 30 mars à 18 h 30 en mairie.

Lire aussi



À Caudebec-lès-Elbeuf, une démission deux jours après l'installation du conseil municipal



Municipales 2026. Dans l'agglo d'Elbeuf, des candidats dénoncent une « campagne dégueulasse »





Municipales 2026. Gérard Soucasse garde la mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf facilement

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Elbeuf



La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf prépare un budget « prudent » en continuant à investir



À Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'ancien adjoint au sport, Yannick Gomis, a été élu maire



À Caudebec-lès-Elbeuf, une démission deux jours après l'installation du conseil municipal



Municipales 2026. Dans l'agglo d'Elbeuf, des candidats dénoncent une « campagne dégueulasse »



Municipales 2026 en Normandie : en Seine-Maritime et dans l'Eure, découvrez tous les résultats



Municipales 2026. Gérard Soucasse garde la mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf facilement

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

Ancienne gendarmerie, école désaffectée, parcelle vide : Rives-en-Seine cherche des porteurs de projets

Mireille Loubet-Anquetil

5–6 minutes

La municipalité de Rives-en-Seine lance un appel à manifestation d'intérêt en centre-ville sur trois sites qui sont aujourd'hui inutilisés. Les projets devront être déposés avant le 20 mai 2026.



L'ancienne gendarmerie de Rives-en-Seine pourrait être transformée en lieu de vie et de services. - Paris Normandie (archives)

Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 29 Mars 2026 à 08h56 Temps de lecture: 1 min
Revaloriser du patrimoine immobilier inutilisé, boucher les dents creuses sur des parcelles non bâties dans le centre-ville, Rives-en-Seine engage une nouvelle étape de valorisation de son patrimoine. La commune vient de lancer un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour trois sites stratégiques du cœur de bourg de la commune déléguée de Caudebec-en-Caux.

Consultez l'actualité en vidéo

Il s'agit notamment de l'ancienne gendarmerie, située le long de la D 982. Depuis janvier 2026, les 18 gendarmes ont emménagé dans leurs nouveaux locaux ; à saisir également une parcelle non bâtie, située de la rue Saint-Maur et enfin, l'ancienne école Hélène Boucher. « *Cette démarche s'inscrit à la fois dans une volonté de*

sobriété foncière et de revitalisation des centres bourgs de la commune », explique la municipalité.

Lieux de vie ou logements ?

La transformation de l'ancienne gendarmerie permettrait de préserver son architecture, témoin de la Reconstruction. Le bâtiment réaménagé pourrait accueillir un lieu de vie et de service, bien implanté entre le centre et le fleuve.

La parcelle rue Saint-Maur constitue une opportunité foncière rare dans le centre ancien. Le site est principalement envisagé pour un programme de logements. Toutefois, la commune est ouverte à tout autre projet tant qu'il s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Cet appel à manifestation d'intérêt va permettre à la commune de retenir des projets financés, sans recours à des aides publiques.

Quant à l'ancienne école Hélène Boucher, elle présente un fort potentiel de reconversion, lié son emplacement et son architecture. Le bâtiment dispose notamment de belles hauteurs sous plafond, d'une structure robuste et d'une volumétrie flexible, permettant d'envisager plusieurs types de projets.

Cet appel à manifestation d'intérêt va permettre à la commune de retenir des projets financés, sans recours à des aides publiques. Plusieurs critères seront pris en compte lors de l'étude des propositions : qualité architecturale et intégration dans le paysage existant, pertinence de l'usage, capacité technique du porteur de projet et solidité du montage juridico-financier.

Les plans et caractéristiques des sites concernés, les modalités de candidature ainsi que les conditions d'éligibilité seront très prochainement consultables sur le site internet de la commune. Les propositions devront être transmises d'ici le 20 mai 2026.

Lire aussi



Près de Duclair, des parents d'élèves se mobilisent pour sauver une classe





Bruno Matton installé dans son fauteuil de maire à Yerville, « il y avait un besoin d'alternance »



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Rives-en-Seine (Seine-Maritime) pays de Caux

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Yvetot





Près de Duclair, des parents d'élèves se mobilisent pour sauver une classe



Bruno Matton installé dans son fauteuil de maire à Yerville, « il y avait un besoin d'alternance »



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion



Ancienne gendarmerie, école désaffectée, parcelle vide : Rives-en-Seine cherche des porteurs de projets



Gruchet-le-Valasse : retour sur la 10e édition du salon de la bière normande



Video

Une association havraise mise sur les drones pour sauver les faons de la mort

Voir plus d'articles

Juste pour vous

actu.fr

Près d'Elbeuf : forcée de déménager, la bibliothèque municipale se réorganise

Emilien Jacques

2–3 minutes

Depuis plusieurs semaines, à cause d'un problème dans le bâtiment qui l'abrite, la bibliothèque de Saint-Pierre-lès-Elbeuf est à l'arrêt forcé. Elle se prépare à rouvrir.

Sur le même thème

Livres



La bibliothèque de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'installe au 9 allée Louise-Michel. ©Photo d'illustration

Par Emilien Jacques Publié le 28 mars 2026 à 11h09

Après les bureaux de vote lors des élections municipales, c'est au tour de la **bibliothèque** de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) de déménager. Inaccessible depuis la fermeture du bâtiment 404 à la fin du mois de janvier 2026, à cause d'une importante fuite d'eau, elle a trouvé refuge dans des locaux du centre-ville.

Accès partiel aux nouveaux locaux

Comme annoncé il y a quelques jours par la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, la **bibliothèque municipale** va bien quitter le 404 de la rue aux Saulniers. Elle s'installe provisoirement en centre-ville, au 9 allée Louise-Michel, dans les locaux de l'ancienne société JDC, en face de la pharmacie. Cependant l'accès n'est que partiellement autorisé.

« Dans l'attente du déménagement complet, un système de **click and collect** est proposé », annonce la Ville. Ainsi, pour emprunter des ouvrages, une réservation doit être effectuée avant le mercredi midi de chaque semaine par téléphone, par mail, ou via le portail RMTE. Les livres sont à retirer le vendredi à la nouvelle adresse, aux horaires habituels de la bibliothèque.

Réservations par téléphone au 02.35.77.24.02. Par mail à l'adresse bibliothèque@pierrotin.fr. Sur le site www.rmte.frLivres à retirer au 9 allée Louise-Michel. Lundi et mardi de 16h à 18h. Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

« On est désabusés » : le torchon brûle entre le maire et l'opposition dans cette commune de Seine-Maritime

Thomas Bernier

7–9 minutes

Au soir du premier tour des municipales, le maire de Criquiers David Michel s'en est pris à la liste d'opposition qui lui reproche d'autres griefs ces dernières semaines.

Sur le même thème

Municipales 2026

Vallée de la Bresle



Les élections municipales auront été très agitées à Criquiers où la municipalité et la liste d'opposition se seront écharpées sur de nombreux sujets sur fond d'intimidation. ©Archives Le Réveil

Par Thomas Bernier Publié le 27 mars 2026 à 16h45

« Ceux qui ont voté pour les autres peuvent rentrer chez eux et fermer leurs volets », les mots lancés par le maire sortant de Criquiers (Seine-Maritime), **David Michel, élu au premier tour des élections municipales dimanche 15 mars**, ont, semble-t-il, outrepassé le cadre républicain.

Dans une vidéo que Le Réveil s'est procurée, on y voit David Michel s'en prendre brutalement au public et à la liste d'opposition.

David Michel particulièrement courroucé

À la fin de l'extrait, des propos envers des habitants **ayant voté pour la liste « Agir pour vous avec vous », arrivée avec 34.42 % (137 voix) contre 65.58 % pour celle du maire (261 voix)** sont assénés. « Jusqu'au dépouillement, ça s'est bien passé. Une fois celui-ci terminé, il s'est étonné du nombre de voix de notre liste. Ça l'a complètement mis hors de lui. Il a pété littéralement les plombs

et a commencé à hurler », précise Vincent Bossard, ancienne tête de liste d'opposition qui a depuis démissionné de ses fonctions.

Selon plusieurs témoins présents, le maire David Michel, ainsi que son père Claude, ancien édile et actuel premier adjoint, s'en seraient ensuite pris à plusieurs personnes. « Il a pointé du doigt deux personnes et agressé verbalement deux de nos colistiers, dont mon épouse, qui était sur la liste », poursuit Vincent Bossard.

Des échanges houleux qui auraient duré une vingtaine de minutes avant que la liste adverse ne décide de partir. Sans signer le procès-verbal. « On m'a demandé que je retourne à la mairie. Mais j'ai dit non afin que le maire se déplace en personne, explique l'ancienne tête de liste. Il a refusé, envoyé quelqu'un et j'ai finalement signé à mon domicile. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

> « Notre recours auprès du tribunal administratif n'a pas abouti »

Dès le lendemain, la liste d'opposition, encore marquée par les « différentes intimidations » **s'est renseignée auprès de plusieurs avocats pour faire un recours administratif et déposer une plainte au pénal**. « Un avocat spécialisé a ensuite échangé avec nous et notre recours auprès du tribunal administratif n'a pas abouti. »

Municipales 2026, listes et résultats dans votre commune

Quant au tribunal pénal, la liste d'opposition a fait machine arrière. « On a décidé de ne pas aller plus loin suite à nos échanges avec un avocat. Si on va jusqu'au pénal, cela va être très long. Au début, on était motivés, car on pensait être dans nos droits et finalement, on est désabusés. Eux ont le droit de nous insulter ouvertement et de tout faire. Nous, on ne peut rien dire ni faire », estime Vincent Bossard.

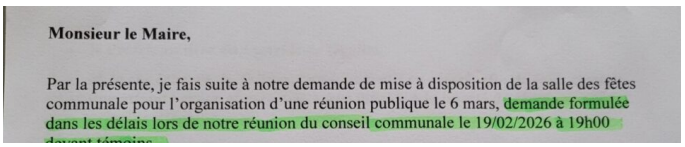
Une location de salle qui fait désordre

L'épilogue d'un feuilleton qui a démarré il y a plusieurs semaines entre les deux camps à Criquiers.

En effet, la liste « Agir pour vous avec vous » reproche notamment au maire, David Michel, d'avoir refusé la mise à disposition de la salle des fêtes pour une réunion publique avant le premier tour des élections municipales **à la suite d'un coup de téléphone du maire le 2 mars 2026** au motif « qu'elle aurait été louée. »

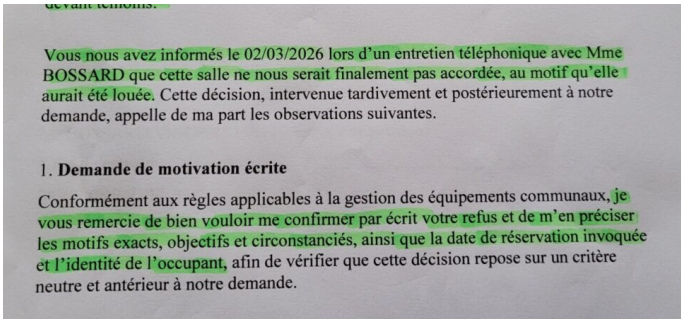
> « Aucun contrat de location ne nous a jamais été communiqué malgré nos demandes formulées »

Un refus jugé tardif et intervenu postérieurement à la demande de la liste, **réalisée le 19 février 2026 à l'occasion du Conseil municipal** comme le mentionne un document que Le Réveil a en sa possession. « Cette version diffère sensiblement de celle qui nous avait été présentée en séance, où il avait été question de travaux de peinture susceptibles d'en retarder la disponibilité, sans mention d'une location préalable », rapporte Yamna Bossard de la liste d'opposition.



Monsieur le Maire,

Par la présente, je fais suite à notre demande de mise à disposition de la salle des fêtes communale pour l'organisation d'une réunion publique le 6 mars, demande formulée dans les délais lors de notre réunion du conseil communale le 19/02/2026 à 19h00



Vous nous avez informés le 02/03/2026 lors d'un entretien téléphonique avec Mme BOSSARD que cette salle ne nous serait finalement pas accordée, au motif qu'elle aurait été louée. Cette décision, intervenue tardivement et postérieurement à notre demande, appelle de ma part les observations suivantes.

1. **Demande de motivation écrite**

Conformément aux règles applicables à la gestion des équipements communaux, je vous remercie de bien vouloir me confirmer par écrit votre refus et de m'en préciser les motifs exacts, objectifs et circonstanciés, ainsi que la date de réservation invoquée et l'identité de l'occupant, afin de vérifier que cette décision repose sur un critère neutre et antérieur à notre demande.

La liste d'opposition avait demandé à faire une réunion publique avant le premier tour des élections municipales. Cette demande avait été refusée. ©Document transmis au Réveil

Elle ajoute : « je note également que, contrairement à ce qui a pu être affirmé par ailleurs, aucun contrat de location ne nous a jamais été communiqué, malgré nos demandes formulées ».

Des panneaux STOP dans le viseur

Parmi les autres griefs reprochés, **les panneaux STOP installés à plusieurs endroits de la commune, dont la rue où vit l'ancienne tête de liste d'opposition**. « J'ai envoyé un courrier en février où je lui posais une question vis-à-vis des panneaux STOP qui ont été installés dans la commune, notamment un à côté de chez moi. Je lui demandais l'arrêté municipal et l'arrêté préfectoral. Monsieur le Maire devait me répondre sous un mois, il ne l'a jamais fait », raconte Vincent Bossard en montrant des courriers laissés sans réponse.

Depuis, ce panneau STOP a été enlevé à la suite d'une demande d'un organisme routier.

Dans un autre e-mail adressé au maire, Vincent Bossard et sa liste ont demandé formellement « de rétablir des informations exactes et la communication de l'ensemble des preuves écrites (délibérations, contrats, conventions, décisions municipales, etc.) justifiant chacune des affirmations avancées écrites par votre premier adjoint (N.D.L.R. : Claude Michel) dans des courriers diffusés aux administrés. »

Des informations, qui à date, ne sont pas parvenues à la liste, malgré diverses relances. À Criquiers, le rififi perdure entre la mairie et plusieurs habitants.

La réaction de David Michel : « Quand on est capable de critiquer des gens qui travaillent, on se cache »

À la suite des éléments qui nous ont été transmis, nous avons décidé de joindre par téléphone le maire David Michel qui ne nous a accordé qu'une petite minute avant de nous raccrocher au nez. « J'ai fait un mandat de conseiller, deux mandats d'adjoint et un mandat de maire. Nous avons toujours été critiqués sur les réseaux sociaux et dans les journaux alors que nous avons travaillé. Nous nous étions rencontrés au mois de février et je vous avais transmis notre bulletin de fin de mandat. Dans ce bulletin, il était écrit que nous avions dépensé 2.5 millions d'euros d'investissements pour la commune. Si une commune de 700 habitants a investi cette somme, c'est parce qu'elle a travaillé », a-t-il argumenté.
Avant d'ajouter : « Se faire critiquer par des gens qui n'ont jamais

rien fait, que personne ne connaît et qui parviennent à obtenir 130 voix, c'est une honte pour moi. Je me suis énervé. Et la personne qui a filmé ne m'a pas demandé mon autorisation. Vous pouvez la diffuser sur vos réseaux sociaux, je m'en moque. J'ai exprimé mon mécontentement. Quand on est capable de critiquer des gens qui travaillent tous les jours, on se cache. Je ne veux plus les voir ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

lecourriercauchois.fr

Fécamp. Une première séance qui donne le ton du mandat

Valentin Carpentier

3–4 minutes

Il y avait du monde pour assister à l'installation du conseil municipal de la nouvelle mandature à Fécamp, vendredi 27 mars. A l'extérieur d'une salle des mariages bondées, des chaises étaient installées devant un écran qui retransmettait le conseil en direct pour les personnes n'ayant pu se frayer un chemin à l'intérieur. A 19 heures pétante, c'est Denise Poulain, doyenne des élus, qui lança le conseil.

Trois sièges le pour Rassemblement National (RN)

C'est une nouvelle assemblée qui s'est installée pour la ville de Fécamp. Un conseil avec deux oppositions bien distinctes. La première, conduite par Bénédicte Martin, présidente du groupe de l'union de la gauche, a obtenu qsix sièges. La deuxième, celle du Rassemblement National (RN) avec comme chef de file Serge Girard, a gagné trois sièges. A noter que l'ancien maire de Grainville-Ymauville a brillé par son absence lors de ce premier conseil municipal post-élection.

L'opposition de gauche n'a pas pris part au vote

Après l'appel et l'annonce des différents pouvoirs, les élus ont dû élire le nouveau maire. Pour ce scrutin, l'opposition de gauche n'a pas pris part au vote. "*Nous vous laisserons choisir qui de Monsieur Aubry ou de Monsieur Roussel sera maire*, explique Bénédicte Martin, avant le vote. *Nous serons des élus d'opposition déterminés, exigeants et responsables et notre première responsabilité est de jouer pleinement notre rôle.*" De son côté, le RN a choisi de voter blanc.

Des mesures "immédiates"

Sans grandes surprises, David Roussel a été élu maire de Fécamp avec 24 voix. Lors de son discours, l'édile a annoncé des réalisations dites "*immédiates*" comme le rétablissement progressif de l'éclairage nocturne dans toute la ville d'ici l'automne, le renforcement de la sécurité routière avec des aménagements spécifiques et des contrôles de vitesse plus nombreux et pour finir la voirie avec des premiers chantiers avant l'été. "*Le message est passé*", lance David Roussel.

Une équipe d'adjoints remodelée

"*L'élection des adjoints est une affaire interne à la majorité municipale à laquelle l'opposition ne veut rien avoir à faire*, annonce

Sébastien Marry, élu RN. *Comme les 1 300 Fécampois qui ont voté pour nous, nous ne vous accordons pas notre confiance.*" Le ton est alors donné pour ce nouveau scrutin, les deux oppositions se sont toutes les deux retirées. Après dépouillement c'est la liste d'adjoints de Stéphanie Marical, la seule proposée qui est élue.

Voici sa composition :

- Stéphanie Marical, 1re adjointe en charge du commerce, de l'attractivité, de l'animation de la cité, de la jeunesse, de l'éducation et de la famille ;
- Florentin Cognie, 2e adjoint en charge de la transition environnementale et énergétique, des grands projets, de l'aménagement, des mobilités et de l'information aux habitants ;
- Elisa Cavelier, 3e adjointe en charge de l'emploi, des projets investisseurs et du mécénat ;
- Serge Lambert, 4e adjoint en charge du sport, du nautisme et de la vie scolaire ;
- Dominique Tessier, 5e adjointe en charge des solidarités, des politiques de la ville et de la santé ;
- Raynald Maheut, 6e adjoint en charge de la sécurité et des affaires immobilières ;
- Anne Tranchard, 7e adjointe en charge de la culture et du protocole et
- Pierre Aubry, 8e adjoint en charge des services techniques, des anciens combattants et du devoir de mémoire.

paris-normandie.fr

Fraîchement élu maire de Fécamp, David Roussel rejoint par ses adjoints, et déjà face à l'opposition

Matthias Chaventré

5–6 minutes

Vendredi 27 mars 2026, David Roussel a été officiellement fait maire de Fécamp lors du conseil municipal d'installation. Ses adjoints ont été nommés, avec Stéphanie Marical désormais au poste de première adjointe. L'opposition de gauche a refusé de participer à ces votes.



Par Matthias Chaventré

Publié: 28 Mars 2026 à 08h20 Temps de lecture: 1 min



David Roussel a retrouvé son siège de maire, avec une certaine émotion. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

Sans surprise, David Roussel a été élu maire de Fécamp (divers droite), lors du conseil d'installation vendredi 27 mars 2026 au soir. Lors du discours qui a suivi, il a redit que pour lui maire est *« le plus beau des mandats : celui de la proximité, celui des relations directes »*. La gorge nouée une seconde, *« l'émotion de ce soir est aussi provoquée par le prix d'un engagement public, sur le plan personnel et familial »*. Des proches s'étaient glissés dans le public.





Aux côtés de Marie-Agnès Poussier-Winsback (à g.) lors du conseil d'installation, Stéphanie Marical prend le poste de première adjointe au maire. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

Stéphanie Marical, première adjointe

Il s'est aussi dit *« conscient des défis »* qui attendent la majorité municipale, dans un contexte économique toujours plus tendu. Le maire est entouré de huit adjoints. Avec une seule nouvelle tête : Anne Tranchard, guide touristique de profession. Tandis qu'Agnès Delalandre ne figure plus dans l'équipe d'élus. Tout comme Jean-Mary Demondion, qui ne faisait pas partie de la liste lors de la campagne. Ses missions ont été confiées à d'autres adjoints. Celles de Pierre Aubry ont également été revues. Il était le premier adjoint lors des précédents mandats. C'est désormais Stéphanie Marical, 55 ans.

Attentes, satisfactions, impatiences, contrariétés

David Roussel promet avoir *« entendu les attentes des Fécampois, leurs satisfactions, mais parfois aussi leurs impatiences ou leurs contrariétés »*. Aux élus de l'opposition – six à gauche et trois à l'extrême droite – il a lancé *« vouloir croire pouvoir débattre dans un respect mutuel, de manière constructive »*.



David Roussel, réélu maire de Fécamp et entouré de ses huit adjoints, dont Anne Tranchard (2e à droite), la nouvelle venue. - Matthias Chaventré/Paris Normandie

Auparavant, la gauche a refusé de prendre part aux votes, revenant sur l'un des contextes des élections municipales. Elle a été qualifiée d'extrême par la droite durant la campagne, en raison de la présence de candidats LFI dans sa liste. *« Les électeurs de gauche se sont sentis insultés durant cette campagne »*, a martelé Bénédicte Martin, leader de l'opposition.

Du côté du Rassemblement National, *« nous sommes vos adversaires et non vos ennemis »*, a distingué auprès de la majorité Sébastien Marry, en l'absence de Serge Girard. *« Si nous divergeons*

sur des sujets, nous nous retrouverons sur l'essentiel, je l'espère : l'intérêt général », a ponctué l'élu RN.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



À Fécamp, unis pour nettoyer la vallée de la Ganzeville au printemps



Valmont. Avec l'association SASdit, une conférence autour de l'eau et de l'extraordinaire source Bigot





Près de Fécamp. Entre fascination et prévention, l'éclipse solaire du 12 août 2026 expliquée aux écoliers

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Fécamp (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Fécamp



Video

Succès confirmé pour l'Urban trail de Fécamp : entre engagement sportif, patrimoine et esprit familial



Video

Une association havraise mise sur les drones pour sauver les faons de la mort





Video

Fraîchement élu maire de Fécamp, David Roussel rejoint par ses adjoints, et déjà face à l'opposition



À Fécamp, unis pour nettoyer la vallée de la Ganzeville au printemps



Valmont. Avec l'association SASdit, une conférence autour de l'eau et de l'extraordinaire source Bigot



Près de Fécamp. Entre fascination et prévention, l'éclipse solaire du 12 août 2026 expliquée aux écoliers

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

Notre-Dame-de-Bondeville : les élections municipales sous le coup d'un recours devant le tribunal

Benoît MARIN-CURTOUD

6–7 minutes

La liste Alliance Bondevillaise, arrivée en 3e position, conteste certains aspects du scrutin qui, dimanche 15 avril, a vu la victoire d'Alain Quibel et la défaite de la maire sortante Myriam Mulot.



À Notre-Dame-de-Bondeville, le scrutin a été marqué par de fortes tensions dimanche 15 mars 2026. - Photo Paris-Normandie



Par Benoît MARIN-CURTOUD

Publié: 28 Mars 2026 à 08h50 Temps de lecture: 1 min

Un recours ou un réquisitoire ? La liste Alliance Bondevillaise menée par Virginie Bottais, à Notre-Dame-de-Bondeville, qui est arrivée dernière dimanche 15 mars 2026 aux élections municipales, conteste certaines opérations et manœuvres observées lors du scrutin devant le tribunal administratif. Elle a émis auprès de la juridiction une « *protestation* » qui sera examinée dans les prochaines semaines.

Consultez l'actualité en vidéo

La candidate conteste en premier lieu la façon dont ses bulletins de vote ont été établis. Virginie Bottais explique dans sa protestation qu'elle a transmis sa liste de candidats pour l'établissement des bulletins à la préfecture mais qu'un agent de cette dernière a modifié à la main certains noms, rendant les bulletins invalides.

Bulletins non conformes, une manœuvre ?

D'après Virginie Bottais, ce n'est que le vendredi avant le scrutin

qu'un agent anonyme de la mairie a prévenu la candidate qu'une manœuvre était en cours pour rendre nuls ses bulletins de vote, qui explique qu'elle a dû réimprimer en urgence ses bulletins pour le dimanche où elle a d'ailleurs constaté qu'ils n'étaient pas tous mis sur les tables de vote dès 8 heures. La situation, estime Virginie Bottais, a pu lui faire perdre des voix.

Crêpes gratuites contre un vote

Autres motifs de contestation, des *« irrégularités »* le jour du vote. La candidate met en cause la maire sortante Myriam Mulot et certains de ses proches qui auraient accueilli et orienté des personnes âgées en cours de vote, leur désignant le *« bon »* bulletin. Un autre proche, commerçant, a proposé des crêpes gratuites pour tous ceux qui voteraient pour la maire sortante. *« Mme Mulot, sur sa fin de mandat, a radié un certain nombre de personnes des listes électorales qui ne lui aurait pas été favorable lors du vote »,* détaille aussi la protestation.

Enfin la cheffe de file de l'Alliance Bondevillaise revient longuement sur l'ambiance délétère dans les services de la mairie, évoque la tentative de suicide constatée d'un agent municipal au lendemain du scrutin retrouvé pendu par ses collègues et *« souhaite la révision des calculs [la] concernant par la disqualification de Mme Mulot. Le compte de mes bulletins déclarés nuls doivent de toute façon m'être restitués. Je souhaite le remboursement de mes frais de campagne. Je souhaite enfin que l'on augmente le nombre de mes colistiers siégeant au conseil municipal »*.

De quoi faire annuler le vote ?

Quelles chances ce recours a-t-il de prospérer ? Le tribunal administratif examine les irrégularités invoquées afin de déterminer si celles-ci ont été de nature à altérer la sincérité du scrutin. Si le juge estime que ces irrégularités ont eu une influence sur les résultats, il peut annuler l'élection. Mais il faut que la protestation soit solidement étayée, que la juridiction ne se prononce pas sur des allégations non fondées. Le recours devrait être examiné dans un délai de deux à trois mois.

À signaler aussi que Virginie Bottais sera dès le 3 avril devant le tribunal administratif car elle y demande l'annulation de quatre délibérations du conseil municipal de Notre-Dame-de-Bondeville prises en juillet 2024 quand Myriam Mulot était encore maire.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi





À Rouen, le Café perdu et la Cave de Bacchus ont définitivement fermé



À Rouen, des permanences juridiques ouvertes pour les personnes en situation de handicap



Fausse femme enceinte, prise de judo, essence… Les nouveaux pièges à éviter des arnaques à Rouen

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Élections municipales Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Rouen



À Rouen, le Café perdu et la Cave de Bacchus ont définitivement fermé



À Rouen, des permanences juridiques ouvertes pour les personnes en situation de handicap



Video

Des milliers de personnes et un succès populaire pour la deuxième édition du carnaval da Rouen



Video

Près de Rouen, Pourquoi le club de boxe thaï cartonne au Mesnil-Esnard avec 260 adhérents



Fausse femme enceinte, prise de judo, essence... Les nouveaux pièges à éviter des arnaques à Rouen



Athlétisme : la Normande Olivia Alexandre est passée d'une scène à l'autre !

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

À Val-de-Scie, égalité dans les urnes, mais fracture au conseil municipal…

Sylvie Macquet

4–5 minutes

Finalement, les espoirs de gouvernance partagée au conseil municipal de Val-de-Scie, où les deux listes en lice ont obtenu strictement le même nombre de voix, ont fait long feu…

Par Sylvie Macquet

Publié: 29 Mars 2026 à 18h02 Temps de lecture: 2 min
À Val-de-Scie, l'égalité parfaite lors du scrutin (642 voix pour chaque liste) n'a pas facilité une gouvernance apaisée. Départagée par la moyenne d'âge, la répartition des sièges s'est avérée très éloignée du vote : 21 pour la majorité de Christian Suronne, six pour celle d'Adèle Bourgis. Vendredi soir, dans une salle comble tandis qu'une foule restait dehors, l'élection du maire s'est jouée sans suspense : 21 voix contre six. Mais très vite, la tension s'est cristallisée.

Pas de gouvernance partagée

« Le nombre de sièges ne correspond pas au choix des habitants », a lancé Adèle Bourgis, regrettant l'absence de réponse à une proposition de gouvernance partagée. *« Il faut respecter la loi*, a affirmé le maire. *Dans la situation inverse, l'opposition aurait agi de la même manière. »* Une assertion que balaie Adèle Bourgis : *« Nous avions anticipé un très petit écart et aurions rassemblé plutôt que clivé, car il y a des compétences sur la liste adverse. »*





Le maire et les adjoints, dont Céline Leteurtre (maire de Sévis) et Marc Petit (maire de Cressy). - Photo mairie Val-de-Scie

Le point de rupture s'est joué sur les adjoints. La liste du maire, uniquement issue de sa majorité, a été vécue comme une fin de non-recevoir. Adèle Bourgis a proposé une équipe mêlant quatre élus de la liste adverse et deux de sa liste par souci de démocratie. Jugée recevable après discussion, elle a finalement été retirée. *« Je sens trop d'hostilité. J'ai tendu une main qui a été rejetée. Je vois que les colistiers de la liste de Christian Suronne ne souhaitent pas travailler avec nous »*, a-t-elle expliqué.

Se disant désormais reléguée dans l'opposition, l'élue a regretté cette situation. Selon elle, intégrer deux élus de son groupe parmi les huit adjoints (dont les deux maires délégués) « *aurait été un bel exemple de démocratie aux yeux de tous* ». Elle assure toutefois qu'elle soutiendra les décisions favorables à la population tout en défendant son programme.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales en cliquant ici Lire aussi



« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée





Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs



À Saint-Vaast-Dieppedalle dans le bassin-versant de la Durdent, des haies pour lutter contre l'érosion

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Val-de-Scie (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Dieppe

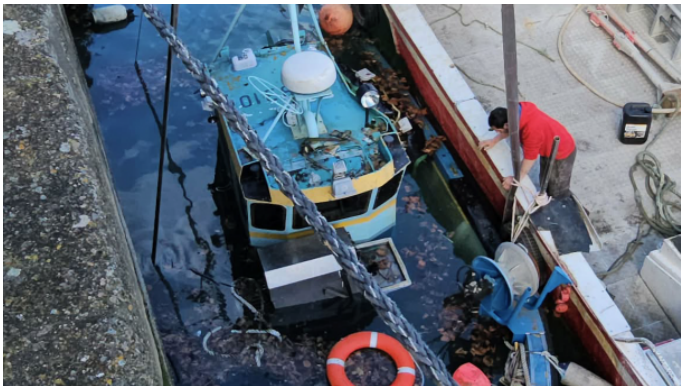


« Je me suis emporté » : à Gournay-en-Bray, il frappe sa fille de 12 ans parce qu'elle est maquillée





À Val-de-Scie, égalité dans les urnes, mais fracture au conseil municipal…



Naufrage d'un bateau dans le port : la propriétaire du « Loulou » témoigne, après « le choc »



SOS SPA : comment Christine Benet compte sauver l'association dieppoise



Inceste près de Gournay-en-Bray : un homme commet des attouchements sur ses très jeunes demi-sœurs





À Neufchâtel-en-Bray, la jeune Somalienne Zamzam réalisera ses rêves avec « Un avenir ensemble »

Voir plus d'articles

Juste pour vous

acteurspublics.fr

Directive européenne sur la transparence salariale : la fonction publique rentre dans le rang

Marie Malaterre

5–6 minutes

Elle était attendue de pied ferme tant sa publication a pris du retard. La deuxième partie du projet de loi de transposition de la directive européenne sur la transparence salariale, comprenant les dispositions relatives aux employeurs et agents publics, a été transmise par l'administration aux organisations syndicales. Pour rappel, l'ambition du texte est de renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit.

Au programme de ce projet de loi, 6 articles qui imposent aux employeurs publics de nouvelles obligations afin de lutter contre les écarts de rémunération qui persistent dans les administrations.

Le texte impose, en premier lieu, aux employeurs publics réunissant au moins 100 agents de calculer des indicateurs mesurant les écarts de rémunération entre femmes et hommes. Ils auront l'obligation de réaliser cet exercice chaque année pour les administrations composées de plus de 250 agents et le texte se révèle plus souple pour les organisations allant de 100 à 250 agents. Aussi, une disposition spécifique vise les établissements publics de l'État, les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 40 000 habitants.

Lire aussi : Égalité professionnelle dans la fonction publique : des progrès réels mais des résistances persistantes

Ces résultats devront être publiés sur le site Internet de l'employeur et également communiqués aux instances représentatives du personnel. *"La publication annuelle des indicateurs, à l'exception de l'indicateur portant sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie d'agents accomplissant un même travail ou un travail de valeur égale, ventilé par traitement ordinaire de base et par composantes variables ou complémentaires ou par rémunération, est assurée par le ministère chargé de la fonction publique sur son site Internet"*, peut-on lire dans le projet de loi. Indicateurs qui seront aussi mis à disposition des agents lorsque cette communication n'entraîne pas la divulgation directe ou indirecte de la rémunération d'un agent identifiable.

Cette transposition crée également de nouveaux outils à la fois pour les agents publics et les candidats à des postes de la fonction

publique. Concrètement, les candidats à un poste devront recevoir des informations sur la rémunération initiale ou une fourchette de salaires pratiquée sur le poste et l'employeur ne pourra plus demander le salaire antérieur du candidat. Aussi, les agents en poste pourront demander par écrit à leur administration des informations sur leur niveau de rémunération mais aussi sur la rémunération de leurs homologues masculins et féminins.

Le texte introduit également de nouvelles obligations pour les employeurs publics en matière d'alerte et de correction des écarts, et notamment : *"Lorsque le résultat de l'indicateur portant sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie d'agents accomplissant un même travail ou un travail de valeur égale, ventilé par traitement ordinaire de base et par composantes variables ou complémentaires ou par rémunération, révèle un écart moyen au sein d'une catégorie supérieur à un seuil défini par décret",* détaille le projet de texte.

Discrimination directe ou indirecte

Dans ce cas, l'employeur est tenu de consulter l'organisme consultatif compétent et de mettre en œuvre des mesures correctives dans un délai de six mois à l'issue de cette première consultation. S'il n'y parvient pas, l'employeur est tenu d'engager une évaluation conjointe des rémunérations avec les syndicats et une négociation portant sur l'élaboration de mesures de correction des écarts non justifiés. À défaut d'accord, l'employeur devra trancher par décision unilatérale dans un délai d'un an.

Autre apport du texte, l'introduction de pénalités financières prévues pour les employeurs ne respectant pas leurs obligations. Celles-ci peuvent atteindre 1 % de la rémunération brute annuelle globale en cas de manquement et 2 % en cas de récidive dans les 5 ans suivant un manquement de même nature. Le texte prévoit dans le même temps des amendes forfaitaires de 450 euros pour les infractions dites ponctuelles, comme par exemple un défaut de communication d'information ou encore la publication d'offres d'emploi genrées.

Aussi, *"lorsqu'un candidat à un emploi public ou un agent public s'estime lésé par un manquement au principe de l'égalité des rémunérations, il lui appartient de présenter des éléments de fait laissant supposer l'existence d'une discrimination directe ou indirecte",* détaille le projet de loi. C'est alors à l'employeur de prouver que ses décisions sont fondées sur des critères objectifs.

L'entrée en vigueur du texte sera échelonnée. Les employeurs de plus de 150 agents seront soumis au dispositif un an après la promulgation de la loi et ceux de plus petite taille auront jusqu'en juin 2030.

acteurspublics.fr

Les administrations ont resserré la vis sur leurs dépenses de fonctionnement en 2025

Par Philippine Ramognino

6–7 minutes

La photographie (*quasi**) complète des finances publiques de l'année 2025 est désormais connue. Après Bercy, qui avait partagé fin janvier le solde budgétaire de l'État de l'an passé, puis la Cour des comptes, qui a présenté son rapport sur la situation des finances publiques en février dernier, l'Insee a rendu sa copie. L'Institut national de la statistique et des études économiques, qui fait office *"d'arbitre final"* en la matière selon les mots de l'expert des finances publiques François Ecalle, a publié ce vendredi 27 mars les premiers résultats des comptes nationaux des administrations publiques.

Lire aussi : Finances publiques : un redressement timide qui reporte l'essentiel des efforts à plus tard

Première bonne nouvelle : le déficit public a baissé en 2025, s'établissant à 5,1 % du PIB, après les "années noires" de 2023 et 2024, où il s'était porté respectivement à 5,4 % et 5,8 % du produit intérieur brut. Une preuve, selon le ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, interrogé sur le plateau de TFI ce matin, que *"les efforts collectifs commencent à payer"*, le déficit s'étant avéré moins creusé que ce qui était attendu. Et que, notamment, *"l'État a tenu la dépense tout au long de l'année"*.

Les dépenses des administrations ont en effet ralenti l'an dernier. Cela ne signifie pas qu'elles ont baissé, mais que leur niveau de hausse a davantage été maîtrisé. *"Leur croissance reste légèrement supérieure à celle du PIB en valeur en 2025"*, explique l'Insee.

Administrations moins dépensières

La dépense publique a ainsi augmenté de 2,5 % en euros courants en 2025, après une hausse de 4 % en 2024. Résultat : rapportées au PIB, les dépenses publiques continuent d'augmenter, pour s'établir à 57,2 % en 2025, tandis qu'elles représentaient 57 % en 2024 et 56,8 % en 2023. *"La dette des administrations publiques au sens de Maastricht atteint 115,6 % du PIB fin 2025, après 112,6 % fin 2024"*, complète l'Insee.

Et, surtout, les dépenses de fonctionnement des administrations ont grandement ralenti. Elles ont augmenté de seulement 1,4 % en 2025 – représentant une hausse de 7,8 milliards d'euros – , alors qu'elles avaient bondi de 4,2 % en 2024. Les dépenses de "consommations intermédiaires", qui font référence aux achats de biens et services par les pouvoirs publics, *"freinent nettement"*,

ayant augmenté de seulement 0,4 % en 2025 contre une augmentation de 2,8 % l'année précédente. À noter, cependant, que le contexte a changé, l'inflation ayant baissé.

Lire aussi : Pas de hausse du point d'indice ni de prime de pouvoir d'achat pour les agents publics en 2025

De leur côté, les rémunérations publiques ont également ralenti. Elles ont certes augmenté en 2025, mais seulement de 1,9 %, bien loin des + 4,8 % enregistrés en 2024. Cela s'explique notamment, selon l'institut, par *"la stabilité du point d'indice des agents publics en 2025"*.

Investissement en perte de vitesse

L'investissement des administrations a poursuivi son ralentissement, en augmentant de seulement 3,2 % en 2025. À titre de comparaison, il avait crû de 6,5 % en 2024, et avait même augmenté de 8,7 % en 2023. *"Il reste soutenu dans les communes"*, souligne l'Insee, ayant augmenté de 7,6 % en 2025. Mais du côté des organismes divers d'administration centrale, il *"ralentit de manière marquée"*, ayant augmenté de seulement 1,5 %, contre +6 % en 2024. En les prenant dans leur globalité, les dépenses des administrations publiques ont finalement augmenté de 41,4 milliards d'euros en 2025. Si l'on exclut les dépenses liées aux remboursements des taux d'intérêt, cette hausse se limite à 34,9 milliards d'euros.

Avant même la réunion qu'il a tenue avec l'ensemble des ministres ce matin à Bercy pour aborder l'enjeu des finances publiques, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, s'est félicité de ces résultats. *"Quand on tient une ligne simple — sérieux, stabilité, maîtrise — les comptes s'améliorent sans brutalité"*, assure-t-il sur son compte LinkedIn, réaffirmant par ailleurs sa volonté de passer sous la barre des 5 % de déficit en 2026.

Lire aussi : Au Sénat, une proposition de loi pour limiter la "bureaucratisation" de la dépense publique

Mais la situation géopolitique pourrait rebattre les cartes. Auditionné par la commission des finances au sujet des effets de la guerre sur la situation économique et les finances publiques mardi 24 mars, le ministre de l'Économie, Roland Lescure, avait sonné l'alerte. *"Je veux être très clair, il y a une règle immuable que l'histoire confirme à chaque fois : jamais une crise énergétique n'a été une bonne nouvelle pour les finances de l'État."* Le ministre faisait référence aux crises de 1975, de 1979, de 1990, de 2003, de 2007, ainsi qu'à la crise énergétique survenue en 2022 après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. *"Ce ne sera pas le cas non plus en 2026"*, a-t-il affirmé, rappelant que la hausse des prix de l'énergie a de multiples conséquences : que ce soit sur l'augmentation de la dépense publique, de la charge de la dette, ou encore sur le progrès mécanique des retraites et prestations sociales. Les comptes publics devraient par ailleurs faire face à une baisse des recettes de l'État, liée au ralentissement de l'activité économique.

** Les chiffres que publie l'Insee chaque année à la fin du mois de mars constituent une "première évaluation des comptes nationaux des administrations publiques sur l'année écoulée, correspondant à celle utilisée pour notifier la dette et le déficit publics à la Commission*

européenne". Ils demeurent susceptibles d'évoluer à l'occasion de la publication, le 29 mai 2026, des comptes nationaux en 2025.

acteurspublics.fr

L'Assemblée adopte le renforcement du contrôle des opérateurs de l'État, le texte désormais attendu au Sénat

Simon Gendrel

4–5 minutes

"Il n'est pas acceptable que le « je » *l'emporte sur le* « nous », *l'État doit être partout chez lui dans chacune de ses agences*", finissait d'introduire ce 26 mars, le député démocrate Jean-Paul Mattei lors de l'examen de sa proposition de loi visant à "Renforcer le contrôle, la gouvernance et la responsabilité financière des agences et opérateurs de l'État".

Rapporteur du texte, le député des Pyrénées-Atlantiques a vu celui-ci adopté en première lecture, dans un hémicycle clairsemé du Palais-Bourbon, au terme de la niche parlementaire du MoDem. Son adoption a été acquise à la faveur des 34 voix du bloc central et de la droite, rejointes par celles de l'extrême droite, contre 14 voix issues de la gauche.

Lire aussi : Agences et opérateurs : la commission des finances de l'Assemblée vote un droit de veto sur les décisions pour l'État

L'élu s'est félicité de "*donner à l'État les moyens de contrôler ses opérateurs*", à l'instar du ministre chargé de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, qui y a vu une mesure s'inscrivant dans la continuité des chantiers déjà engagés par le gouvernement avec la mission "*État efficace*" ou l'objectif de réduction des dépenses de communication de l'appareil central.

Un droit de veto confirmé et encadré

Si cette proposition de quatre articles ne consacre pas encore le grand soir des opérateurs de l'État, elle pose néanmoins une première pierre dans le renforcement de leur contrôle, sans bousculer outre mesure la version adoptée le 25 février dernier en commission des finances de l'Assemblée.

Dans ce cadre, la disposition phare du texte — qui accorde à l'État une forme de "droit de veto" dans les décisions prises par ses agences — est bien maintenue, "*à l'exception des universités*", a précisé Jean-Paul Mattéi.

Concrètement, il confère un pouvoir d'opposition aux représentants de l'État siégeant au conseil d'administration des agences. Une mesure révolutionnaire ? Pas tant pour le rapporteur démocrate, pour qui "*il existe déjà pour les commissaires du gouvernement auprès des groupements d'intérêt public (GIP), qui peuvent s'opposer aux décisions du conseil*", avant d'ajouter qu'il est "*légitime*" d'étendre ce principe à l'ensemble des agences dotées

du statut d'établissement public, au-delà des seuls GIP.

Ce droit d'opposition reste toutefois encadré : il ne pourra s'appliquer que lorsque "*les décisions mettent en jeu la mission de service public*", a-t-il précisé. Une notion qui pourrait encore évoluer, le ministre chargé de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, ayant indiqué que "*des ajustements techniques*" seraient nécessaires au cours de la navette parlementaire, notamment pour en préciser les contours.

Transparence et prévision

Parmi les autres dispositions votées figure également un contrôle accru des hautes rémunérations. Le texte consacre un droit d'information du parlement sur les plus hautes rémunérations des opérateurs de l'État, via la transmission d'une liste non nominative des dix plus hautes rémunérations de chacun des opérateurs.

"*Une mesure de transparence qui s'inspire des standards appliqués dans les entreprises privées*", justifie le député démocrate, qui évoque également une "*fuite des cerveaux des administrations centrales vers les opérateurs de l'État*", que cette disposition viserait à contenir.

Lire aussi : Agences de l'État : les hautes rémunérations dans le viseur d'une proposition de loi

Enfin, la proposition maintient l'obligation pour les opérateurs de conclure un contrat d'objectifs et de performance (COP) sur cinq ans, assorti d'une clause de revoyure. Elle modifie en revanche le dispositif relatif à la programmation des moyens : la "*trajectoire de moyens pluriannuelle*", initialement prévue pour les opérateurs exposés à des difficultés de gestion, est remplacée par une "*prévision pluriannuelle des moyens*".

La proposition de loi poursuivra désormais son examen au Sénat avec un titre modifié. En effet, à la suite de l'adoption d'un amendement de la députée insoumise Claire Lejeune, la mention des "*agences*" a en effet été supprimée, sa définition ayant été jugée trop floue et susceptible de dénaturer le périmètre du texte par la députée. Seul le terme d'"opérateurs" est désormais conservé dans le titre de la proposition de loi.

acteurspublics.fr

Cybermalveillance : les demandes d'assistance en hausse dans les collectivités et administrations

Par Victoria Beurnez

4–5 minutes

Le groupement d'intérêt public Acyma, responsable de la cellule Cybermalveillance.gouv.fr, et de son service d'assistance 17Cyber, a publié son rapport annuel 2026. 17Cyber, cellule chargée de recueillir et recenser les demandes d'assistance en cas de cybermalveillance, a enregistré, en 2025, plus de 504 000 d'entre elles. Ces demandes d'assistance concernent la totalité des actes de cybermalveillance : piratage, vol de données, rançongiciel, virus, cyberharcèlement également.

En 2025, 5078 collectivités ou administrations ont bénéficié d'une assistance par le 17Cyber. Si le chiffre reste bien minoritaire par rapport aux demandes d'assistance effectuées par des particuliers (plus de 470 000 d'entre eux), il est tout de même en hausse significative de 22 % depuis 2024. "*La répartition permet d'énoncer qu'en 2025, pour 1000 collectivités territoriales, 141 ont eu recours à l'assistance 17Cyber*", illustre le rapport.

Réflexes intégrés

Mis en relief avec le panorama 2025 de la cybermenace que l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information a publié, ces chiffres démontrent surtout que, si la cybercriminalité reste stable à un très haut niveau, les acteurs publics intègrent de plus en plus le réflexe de faire une demande d'assistance en cas de crise d'origine cyber.

Lire aussi : L'éducation, la recherche et la santé particulièrement touchées par la cybermalveillance en 2025

Dans le détail, les collectivités territoriales et administrations ont particulièrement sollicité le service en raison d'un nombre croissant de piratages de compte. Ces demandes d'assistance concernent 20,1 % de la totalité, contre 16 % en 2024, ce qui en fait le principal objet de recherche d'assistance cette année.

Le hameçonnage arrive en deuxième position, avec 19,2 % des demandes, contre 24,4 % en 2024. L'actualité récente en matière de cybersécurité résonne avec ces chiffres : dans le cadre de la cyberattaque ayant touché le ministère de l'Intérieur, fin 2025, les malfaiteurs avaient dérobé des identifiants d'agents du ministère permettant d'entrer dans le système. Même chose pour l'intrusion dans le fichier national des comptes bancaires, imputée à une usurpation d'identité.

Lire aussi : Les ministères appelés à renforcer la cybersécurité de leurs infrastructures

Face à ces évènements, la ministre Anne Le Hénanff avait dévoilé une stratégie nationale de cybersécurité voulant renforcer le niveau de sécurité des collectivités et administrations, notamment en imposant l'authentification à double facteur pour les agents.

Rançongiciel et cyberharcèlement

Enfin, s'il a beaucoup baissé, comme l'a relevé l'Anssi en ce début d'année, le rançongiciel arrive tout de même en troisième position des demandes d'assistance, avec 13,1 % d'entre elles, contre 18,7 % en 2024. Les violations de données, c'est-à-dire la compromission de fichiers de données et leur vol pour les revendre illégalement, ne représentent que 7,7 % des demandes d'assistance, contre 10,3 % l'année précédente.

Lire aussi : Pour les maires, l'enjeu des réseaux sociaux reste primordial malgré la montée des incivilités

Autre point fort de ce rapport : les signalements de cyberharcèlement ont augmenté de 209 % pour les collectivités. Début mars dernier, l'Observatoire de la démocratie de proximité avait justement publié une note, à destination des élus et agents territoriaux, sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux, pour appréhender ces nouveaux enjeux mêlant communication et risques de cyberviolence : selon ses chiffres, 28 % des maires avaient déjà été victimes de cybermalveillance.